

ENSEMBLE



la
cgt

2 Édito Serge Audonnet

- 3 Gel des pensions
- 4 Vœux
- 5 Déclaration de la CE confédérale
- 6 Les droits des personnes âgées
- 7 Le droit d'avoir... Ferpa
- 8-10 CN de l'Ufr J. P. Ghiotto
- 10 Sauver la Sécu J. Landry
- 11-13 Un avenir socialiste P. Boularand
- 13 Une perle de Jean d'Ormesson
- 14 Fiscalité A. Guichard
- 15 Baisse d'impôt, imposture A. G.
- 16 Médecine du travail V. Lasserre
- 17 J'ai lu pour vous J. Landry
- 17-20 Revendications R. Mahaud
- 21 Ceci explique cela... G. Congi
- 22-23 Les pauvres J. Landry
- 24 Richard Mermet

Rédaction et administration

263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

Directeur de la Publication

René Mahaud

Responsable rédaction et fabrication

Michel Burguière

Comité de rédaction

Jack Dhordain, Lionel Duquenne,
Jean-Pierre Ghiotto
Andrée Kolar, Jean Landry, René Mahaud,
Daniel Muller, José Nuevo.

Imprimerie Hélio-Corbeil

4, Bd. Créte - 91100 Corbeil-Essonnes

ISSN : 12594245 - CPPAP : 1216 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués
à la Filpac-Cgt



Serge AUDONNET
Membre du bureau de l'Ufr-Filpac

2017 : pas d'état de grâce de grâce qui vaille !

Le projet de constitution européenne a été rejeté en 2005 par le peuple français. Ce référendum, dont le résultat fut, par la suite, superbement ignoré par nos dirigeants, est certainement le top départ d'une ère nouvelle : celle où les adeptes de la pensée économique libérale (sociaux-libéraux de « gôche » ou libéraux de la droite et du centre) se moquent ouvertement de l'avis du peuple. Si ce dernier ne se prononce pas majoritairement et conformément à la bonne parole relayée par les grands media, eh bien, ils passent outre (dans le silence assourdissant desdits media).

Et que croyez-vous qu'ils en tirent comme leçon ?

Tout simplement que les peuples ne comprennent pas la complexité de ce monde. Ceux que certains d'entre eux appellent les esprits faibles ne sont que les victimes idéales d'une propagande simpliste dénommée populisme (assimilant au passage le non de gauche au non du Front national).

Ce peuple ne comprend donc rien à rien et ne mérite que le mépris dont il fait l'objet de la part des élites. Ah oui, j'avais oublié de préciser que tous ces gens réputés intelligents qui rabâchent la même chose (compétitivité), répètent les mêmes erreurs (austérité), propagent les mêmes poncifs économiques (libéralisme) font partie de l'élite.

Peu importe que les effets de leur politique économique et donc sociale soient désastreux, que le chômage et les inégalités explosent, que les plus riches s'enrichissent toujours plus, que la pauvreté et la précarité sévissent un peu plus tous les jours : eux ils savent (c'est l'élite, on vous dit !) qu'il n'y pas d'autre alternative à cette politique-là.

Et tant pis si de plus en plus de gens se détournent des élections ou se tournent vers la droite extrême. Tant que cela ne remet pas en question leur domination idéologique et financière...

Premier effet boomerang en ce mois de novembre 2016, le peuple étasunien (du moins les 52 % qui votent encore), fatigué, ulcéré d'être écrasé, méprisé, est prêt à porter son vote sur n'importe quel candidat, fût-il milliardaire, sexiste, raciste, misogyne, etc., pourvu qu'il donne l'impression qu'il ne fait pas partie de cette « élite ». Même pas peur... Oui mais, direz-vous, les Américains c'est pas pareil. En France, on n'a pas ce culte du milliardaire, du fameux « self made man ». On a du mal à croire qu'on puisse devenir milliardaire en travaillant honnêtement et qu'un travail quel qu'il soit justifie de gagner des milliards.

La période électorale qui se profile en France sera-t-elle le **second effet boomerang** ?

D'un côté, une **droite libérale décomplexée** qui veut profiter du profond sillon tracé par la gauche libérale pour passer à la hussarde son programme thatcherien. Et elle ne doute de rien : après avoir obtenu 44 % de 9 % du corps électoral (soit environ 4 %), le vainqueur de la primaire de la droite est déjà présenté comme le futur Président de la République !

De l'autre, une **gauche sociale libérale** discréditée, qui a trompé ses

électeurs et remis en cause des pans entiers du droit social et syndical (lois Macron, Rebsamen, El Kohmri). Cette gauche qui va maintenant plaider opportunément l'unité à gauche après avoir vilipendé et matraqué le peuple de gauche qui manifestait il y a encore quelques semaines dans les rues du pays contre sa politique.

N'est-il pas à craindre que ceux qui ont été trompés, méprisés, rejetés, ignorés depuis des années par les pouvoirs successifs se « vengent » en quelque sorte ?

Certes le pire n'est jamais sûr et, contrairement aux électeurs étasuniens, il est théoriquement possible qu'une véritable alternative de gauche soit proposée aux électeurs français et qu'ils s'en saisissent massivement.

Mais restons lucides : en 2017, il y a fort à parier qu'il faudra se mobiliser et agir contre les mauvais coups qui risquent de pleuvoir. Et il n'y aura pas d'état de grâce qui vaille.

D'ici là, prenez des forces et passez de bonnes fêtes. ■ S.A.

Gel des pensions, ils ont osé

Pour les retraités, c'est plus de 1283 jours de mise à la diète par un gouvernement toujours aussi méprisant envers celles et ceux qui ont contribué à la richesse de ce pays. Ce n'est pourtant que justice sociale et efficacité économique que de redistribuer les fruits de la richesse accaparés par les actionnaires et le capital.

Ce gouvernement refuse d'entendre les revendications et les propositions des retraités portées par les neuf organisations syndicales et associatives. Il fait le choix de maintenir les retraités dans la régression sociale et dans un appauvrissement croissant. Il est le chef de file du 49-3 et réussit le coup de force de ne pas revaloriser les retraites dans presque toute sa mandature.

Par contre, le gouvernement annonce, par la voix de la ministre de la Santé, que « l'histoire de ce quinquennat est la fin des déficits sociaux, la droite a multiplié les franchises et creusé le déficit, et nous, nous avons sauvé la Sécurité sociale ».

Mais de qui se moque-t-on ?

Des milliers de lits à l'hôpital public sont fermés, les dépenses de santé sont constamment réduites, les prestations familiales sont diminuées (allocations familiales et aides au logement), sans compter la suppression de milliers d'emplois dans les organismes de Sécurité sociale et la fermeture de centaines d'antennes locales dont les premières victimes sont les assurés salariés et retraités.

Comment oser parler de sauvegarde de la Sécu quand chaque année le Medef est exonéré de 30 milliards d'euros de cotisations sociales et que la fraude fiscale fait s'évaporer 80 milliards d'euros par an de recettes ?

Quant au projet de loi de financement de la Sécurité sociale, le gouvernement se glorifie du retour à l'équilibre financier sans la moindre perspective de nouvelles ressources pour répondre aux besoins de santé des citoyens.

Pour faire passer la pilule amère de l'austérité dans cette période pré-électorale, une baisse d'impôt sur le revenu en 2017 est annoncée et les mérites de la retenue à la source sont présentés comme une simplification alors que c'est une véritable escroquerie !

Les retraités ne sont pas dupes, ni résignés

L'argent existe. L'impôt est nécessaire, encore faut-il qu'il soit réparti en fonction des revenus de chacun et non pas en faveur des plus riches.

Après le succès de la journée d'action du 29 septembre, continuons de débattre, de mobiliser et rassembler les retraités. Réfléchissons à de nouvelles formes d'action sur tout le territoire pour notre pouvoir d'achat, pour le droit à la santé, pour des services publics de proximité et de qualité.

Grâce à notre détermination à agir et nos multiples manifestations, nous avons pu obtenir un premier recul du gouvernement avec l'annonce de la suppression de la CSG pour les basses pensions et sa diminution pour certaines tranches de revenus.

Alors veillons au grain sur les décisions de la loi de finances pour 2017 et restons mobilisés.

Cathy CAU (membre du bureau de l'UCR - Responsable repères revendicatifs)

Camarade, ma sœur, mon frère

*Les convenances veulent qu'on échange des vœux au 1^{er} janvier... C'est surtout l'occasion de dire et de se dire ce qu'une vie trop ardente ne nous laisse pas le temps d'exprimer à longueur de jours... Alors, camarade, partageons quelques souhaits et pensées... en guise de **BONNE ANNÉE** !*

Je suis celui que tu croises parfois au bas de ton immeuble, parce que je suis celui qui comme toi se réveille chaque matin dans l'attente d'un changement.

Je suis celle qui sait la dureté de ton quotidien et du mien.

Je suis celui que tu vois se tordre sur son marteau piqueur et que tu salues quand il rentre chez lui, ivre de douleur et de fatigue.

Je suis celle que tu regardes frotter le sol des grandes surfaces avec un balai ou une machine trop grande pour mes bras..., et pourtant...

Je suis celui qui serre les poings quand il rentre à Pôle emploi et qui serre la mâchoire quand il en ressort.

Je suis celle qui cherche de l'aide pour nourrir et éduquer ses enfants...

Je suis celui ou celle qui compte chaque centime d'euro et qui n'a plus d'argent sur son compte à partir du 5 de chaque mois...

Je suis ton voisin à qui on a coupé le gaz et l'électricité et qui ne sait plus ni comment faire ni comment dire.

Je suis ce vieil homme assis chaque fois au même endroit et qui semble avoir vécu des milliers d'années, tant la lassitude et la désillusion peuvent se lire dans son regard.

Je suis ce jeune gars qui a fait des études et qui a envoyé des millions de CV sans réponse et qui tient le mur comme les autres pour éviter que tout ne s'écroule...

Je suis cette jeune fille qui se bat et essaie de franchir les obstacles avec force et détermination et qui restera à jamais dans le regard du plus grand nombre la petite beurette ou la petite black !

Je suis ce jeune à la casquette vissée sur la tête, au regard sombre, à la mine farouche, celui que l'on contrôle 117 fois par mois, qui sait mieux que personne ce que veut dire « force publique » dans l'intimité d'un commissariat...

Je suis ce travailleur sans papier qu'on exploite depuis des années et dont on peut briser le destin à chaque coin de rue, à chaque patrouille de police.

Je suis cette militante inlassable de la cause palestinienne qui vient te harceler et te dire que militer, c'est exister !

Je suis cet associatif qui monte des projets pour les jeunes et les moins jeunes du quartier et qui mobilise toute son énergie pour offrir des espaces de couleur dans le gris terne de nos tours.

Je suis celle qui travaille sur la mémoire de nos anciens et les fait parler, les fait sourire et nous fait pleurer !

Je suis ce militant politique qui vient te voir et te parler de choses qui te semblent lointaines, celui qui te fait sourire doucement et qui souvent t'agace et qui reviendra malgré tout...

Je suis tout ça à la fois et plus encore, et je viens te dire que c'est **ENSEMBLE** que nous réussirons à construire des solutions et que c'est **ENSEMBLE** que nous les imposerons !

Je suis celui et celle qui savent quelle est notre force, notre fierté et notre détermination au-delà de toute considération d'origine, de condition ou de religion...

Je suis celui qui sait que c'est unis que nous résisterons et que c'est dans la division que nous faillirons !

Je suis celui et celle qui t'invitent à nous rejoindre, parce que c'est dans l'unité que nous répondrons aux aspirations des peuples.

Je suis celui et celle qui te disent que tu n'es pas seul et que tu es notre Frère, notre Sœur, notre Camarade.

BONNE ANNÉE DE LUTTES ET DE VICTOIRES !



Déclaration de la Commission exécutive confédérale

N'opposons pas les misères, combattons-les !

La France, 6^e puissance économique mondiale, n'aurait pas les moyens de traiter dignement ses populations les plus fragiles, comme celles qui cherchent l'accueil pour des questions économiques, politiques, familiales, de survie... parce qu'elles fuient les guerres.

Nous assistons actuellement à des débats nauséabonds et populistes dont la violence des propos, à l'encontre des plus fragiles socialement, attise les tensions sociales et tente de mettre en opposition les populations.

Par nature, notre société n'est pas violente, ce sont les discours et les actes politiques qui déterminent sa nature. La Direction confédérale de la CGT réaffirme le besoin de mettre au cœur des débats et des enjeux de la période la question de l'humain et de la dignité humaine.

Comment admettre et tolérer que notre pays, à l'histoire sociale riche de sa capacité d'accueillir et d'intégrer de tout temps des populations venues chercher en France un avenir meilleur ou échapper au massacre dans son propre pays, ne soit plus en capacité, aujourd'hui, d'y répondre avec dignité ?

Comment admettre l'effroyable réalité des 3800 morts en mer Méditerranée en 2016 qui viennent s'ajouter à ceux de ces dernières années, faisant de la Méditerranée un véritable charnier ?

Oui, les conditions d'accueil des migrants sont intolérables, elles sont indignes de la France !

Oui, les conditions de vie et de survie de plus de 9 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France sont tout aussi intolérables !

La direction nationale de la CGT condamne sans réserve, et avec la plus grande fermeté, celles et ceux qui opposent la question de la pauvreté, de la misère sociale avec celle de l'accueil des migrants dans des conditions dignes.

Ce ne sont pas les migrants qui augmentent la précarité et la misère, bien au contraire. Toutes les études économiques le démontrent: l'accueil de nouvelles populations renforce systématiquement l'économie du pays d'accueil et cela de façon pérenne.

La précarité et la misère sont les conséquences des politiques publiques portées par les gouvernements successifs ces dernières années. Elles trouvent leur prolongement au niveau européen. C'est aussi le fruit des politiques menées dans le monde du travail et dans les choix de gestion des entreprises du secteur public ou privé.

Remettre en cause notre modèle social, détruire les services publics, réduire le nombre de fonctionnaires, supprimer des dotations en direction des collectivités territoriales, supprimer des subventions au milieu associatif, amputer les budgets dédiés aux activités sociales et culturelles, ne pas augmenter les salaires, augmenter la précarisation du salariat, maintenir un haut niveau de chômage sont autant de choix politiques qui génèrent la précarité et la misère sociale, ce sont ces choix que nous dénonçons et combattons quotidiennement.

Opposer ceux qui travaillent avec ceux qui cherchent un emploi, les Français et les étrangers, les actifs et les retraités, ceux qui vivent sur le territoire et ceux qui y cherchent asile, les pauvres et les miséreux... est une stratégie politique bien connue qui ne sert qu'un objectif, celui de détourner l'attention des véritables causes d'une crise entretenue au seul bénéfice du capital. Dans le même temps, les inégalités se creusent, les profits n'ont jamais été aussi importants, les dividendes versés aux actionnaires plus indécents, les rémunérations des dirigeants aussi exorbitantes.

La direction nationale de la CGT appelle l'ensemble de ses adhérents et de ses organisations à porter le débat auprès des salariés, des chômeurs, des étudiants et des retraités, dans leur entreprise, leur lieu de travail et lieu de vie, afin de combattre les propos nauséabonds qui tentent de monopoliser le débat public et de porter une autre voix : celle du sens de l'humain et du respect de la dignité de chacune et chacun !

Montreuil, le 2 novembre 2016

CHARTRE DES DROITS DES PERSONNES ÂGÉES ET DES RETRAITÉS EN EUROPE

La Fédération européenne des retraités et des personnes âgées (Ferpa) entend mener une campagne de sensibilisation en vue d'accroître, de façon concrète, l'attention sociale et politique portée à la situation des 100 millions d'individus de plus de soixante-cinq ans qui vivent aujourd'hui dans l'ensemble des pays européens, et dont le nombre est appelé à croître compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie.

Une évidence qui appelle aujourd'hui des réponses politiques, sociales et économiques respectueuses du droit de mener une vie harmonieuse, digne et de bien-être, fondé sur la justice et la solidarité.

La retraite et l'âge de la vieillesse doivent marquer le début d'un nouveau cycle dans l'existence, à travers une évolution placée sous le signe de la sérénité, et non du déclin et de la solitude.

Tout citoyen européen, jeune ou adulte, doit comprendre que la défense des droits des personnes âgées constitue un investissement pour son propre avenir. Les droits des retraités et des personnes âgées d'aujourd'hui seront également les siens quand viendra l'âge de la vieillesse.

Si les droits que nous connaissons aujourd'hui sont détruits, il n'y aura pas de droits garantis demain. Nous revendiquons une Europe sociale fondée sur des valeurs démocratiques et de justice sociale, indispensables pour forger l'unité et la solidarité nécessaires entre les États membres. Des valeurs qui sont également indispensables pour lutter contre les divisions et la résurgence de nationalismes dangereux.

Pour la Ferpa, la promotion des valeurs de démocratie, de liberté, d'égalité et d'équité sociale passe par la mise en œuvre de politiques européennes touchant à tous les aspects de la vie. De telles politiques doivent prendre en compte les dimensions sociales, les conditions de revenus, de santé, de logement, et respecter les principes éthiques et l'environnement.

Il s'agit ni plus ni moins d'une question de civilisation et de démocratie. La Ferpa lance cette campagne de responsabilisation et d'intérêt social et politique dans l'ensemble des pays européens pour attirer l'attention sur la situation des retraités, quel que soit leur âge.

Nous voulons et devons lutter contre toute forme d'isolement et de discrimination, notamment celles liées à l'âge et à la vieillesse, et mettre l'humain au centre du débat.

Le vieillissement de la population, avec tout ce que cela comporte, doit être envisagé de manière positive et, également, comme une possibilité de développement et d'emploi.

À travers leur syndicat, les retraités et les personnes âgées de la Ferpa entendent se mobiliser en Europe et dans les pays membres pour revendiquer, pour le présent et pour l'avenir, le droit à exercer pleinement une citoyenneté active, libre, participative et démocratique.

La Ferpa réclame une Europe sociale porteuse d'un modèle de société qui favorise la solidarité entre les générations et protège les jeunes, les adultes, les aînés, les hommes et les femmes.

La Ferpa, en tant qu'organisation syndicale européenne des retraités et des personnes âgées, compte sur le soutien de la CES pour que la Charte des droits des personnes âgées et des retraités soit appliquée dans tous les États membres.

LE DROIT D'AVOIR DES DROITS

1. LE DROIT À LA DIGNITÉ

Nous, retraités et personnes âgées de la Ferpa, exigeons :

- De pouvoir vivre un vieillissement actif, non pas en travaillant jusqu'à soixante-dix ans, mais en tant que « parties prenantes » et « acteurs » de la société et de ses dimensions sociales, culturelles et de ses loisirs.
- D'être considérés comme une ressource, pour le présent et pour l'avenir, et non comme un fardeau, un poids ou un coût pour l'ensemble de la communauté.
- Que soit reconnu notre rôle fondamental pour la cohésion sociale au sein des familles et de la société, en tant que porteurs de mémoire et de savoirs, facteurs de liens intergénérationnels et producteurs de richesse et de bien-être.
- De pouvoir bénéficier du droit à la formation et à l'apprentissage continu, pour être actifs dans une société soumise au flux continu de l'innovation technologique.

2. LE DROIT AU BIEN-ÊTRE

Nous, retraités et personnes âgées de la Ferpa, revendiquons :

- Des pensions de retraite suffisantes nous permettant de vivre de manière digne et de ne pas être de simples assistés.
- Le droit au bénéfice des soins de santé, y compris ceux que l'âge rend inéluctables, et des services publics accessibles et de qualité.
- De bénéficier de mesures de prévention pour protéger notre intégrité physique et de pouvoir bénéficier de services de soins et d'aide à domicile ou au sein d'institutions spécialisées lorsque la vie nous rend moins autonomes ou nous prive totalement de notre autonomie.
- L'accès à des moyens de transport adaptés aux différentes tranches d'âges et à l'état de santé des citoyens âgés.

3. LE DROIT À LA SÉCURITÉ

Nous, retraités et personnes âgées de la Ferpa, revendiquons :

- Le droit à la sécurité alimentaire et énergétique.
- Des mesures, des actions et des contrôles pour prévenir et empêcher les actes de violence, en tout lieu, à l'encontre des personnes âgées.
- La mise en œuvre de politiques sociales de logement et d'adaptation des villes et des quartiers aux changements démographiques.

Conseil national de l'Ufr

23-24 novembre 2016

Introduction au débat présentée par Jean-Pierre GHIOTTO



International

Élections aux États-Unis

Les discours populistes et démagogiques de Trump ont trouvé une oreille attentive chez les perdants de la crise. Chez les hommes blancs peu éduqués, parmi les membres de la classe moyenne en déclin, au sein des travailleurs pauvres qui se multiplient ou chez ceux qui ont vu leur emploi se délocaliser.

Quand les gauches n'incarnent plus la défense des déclassés, quand elles n'entendent pas la colère des peuples, quand elles n'ont pas le projet d'en finir avec l'insécurité économique et le déclin industriel, quand elles n'incarnent plus l'espoir d'une construction ou d'une reconstruction du contrat social, quand elles se contentent d'accompagner les politiques financières et industrielles ultralibérales, elles ne peuvent que se défaire et laisser la place.

Voilà pourquoi la liste des dirigeants démagogiques et fascisants, à travers le monde, ne cesse de s'allonger : Vladimir Poutine en Russie, Erdogan en Turquie, Viktor Orban en Hongrie, Najib Razak en Malaisie, Rodrigo Duterte aux Philippines et aujourd'hui... Donald Trump.

Marine Le Pen, tout comme l'eurodéputée Nadine Morano, n'a pas attendu le résultat final du scrutin pour féliciter le 45^e président des États-Unis.

Moyen-Orient, Proche-Orient, Ukraine, Yémen et tutti quanti, les guerres continuent à travers le vaste monde et les combattants ont toujours à leur disposition des armements pour se livrer à leurs opérations de destruction où les marchands d'armes, la mort et la misère y trouvent très généreusement leur compte.

Pour armer les tyrans, les criminels, les moyens sont là, mais pour donner aux peuples le minimum vital que doit tout État à ses concitoyens, on est complètement démunis.

Le Ceta

Comprehensive Economic and Trade Agreement, accord commercial entre Europe et Canada

Le Ceta vient d'être ratifié par le Parlement européen

et celui du Canada, il entre donc en application provisoire et partielle. Il devra ensuite être approuvé par l'ensemble des parlements nationaux et régionaux de l'Union européenne pour pouvoir entrer pleinement en vigueur.

Rien n'est donc encore joué. L'opposition des citoyens et des collectivités locales grandit à travers l'Europe. Il convient d'informer nos organisations de la situation. Nous devons poursuivre notre engagement contre la ratification du Ceta, le faire partager au-delà d'un cercle de militance et contribuer à amplifier la mobilisation en prenant part aux différentes initiatives visant à responsabiliser les parlementaires.

National

Médias

Les citoyens défilent pour s'opposer à la mise en place de lois ou d'organisations qui leur semblent contraire à leurs intérêts — pour ceux qui en ont conscience —, rien n'est développé sur le sujet dans les télévisions ou les radios. Si des actes de violences ont lieu, alors les médias se déchaînent et insistent très lourdement sur les dangers qu'il y a de manifester.

En revanche, les « primaires de la droite » occupent l'espace médiatique d'une façon éhontée et rien n'est dit par les sages du CSA pour que se normalise la pluralité d'expression.

La campagne électorale est lancée et occupe quasiment tout l'espace au détriment d'autres informations citoyennes et sociales.

Libertés syndicales

Il y avait près de 10000 militants, le 19 octobre à Amiens, pour demander la relance des 8 de Goodyear.

L'information n'a pas pris beaucoup de place, ni de temps sur les antennes, mais ce bon niveau de mobilisation, signe fort de colère à l'adresse du patronat, du gouvernement et de certains politiques, a manifestement conduit le parquet à abandonner en appel sa demande de détention ferme et de mise à l'épreuve.

Il n'en demeure pas moins que la condamnation requise était particulièrement lourde — c'était la prison et une forte amende — pour des militants qui n'ont fait que défendre l'emploi et l'outil industriel, alors que des milliers de salariés

Près de 9 millions de personnes, dont 3 millions d'enfants, vivent dans la pauvreté en France

sont jetés au chômage sans ménagement ni scrupule par des actionnaires et leurs directions.

Les élections TPE

Elles sont un enjeu majeur pour la représentativité syndicale qui déterminera :

- la désignation des représentants syndicaux dans les futures commissions paritaires régionales (CPRI) – qui seront lancées en juillet 2017 pour défendre les salariés et les employeurs des TPE ;
- la désignation (et non plus le vote) des juges prud'homaux.

La continuité du combat contre la loi (anti)travail dépend également de notre représentation dans toutes les TPE pour exiger que le slogan « *la loi Travail n'entrera pas dans ma boîte* » devienne réalité, dans les territoires, pour que toutes les luttes et mobilisations dans les professions et dans les entreprises contribuent à la mettre en échec.

Toujours sur la loi travail, le volet juridique est quasiment bouclé pour ce qui concerne le recours commun Cgt - FO s'agissant de la violation des conventions internationales de l'OIT relatives à l'affaiblissement de la négociation et des libertés syndicales ainsi qu'aux licenciements économiques.

Réfugiés

Le déplacement des réfugiés de Calais n'est pas sans causer d'inquiétudes quant à leur devenir après le transit via les 450 centres d'accueil et d'orientation. Du reste, des mineurs isolés continuent d'errer sur place, les campements de migrants grossissent dans le nord de Paris et le gouvernement a libéré 1000 places d'emprisonnement au sein des centres de rétention.

Près de la moitié des réfugiés sont accueillis dans des centres de vacances gérés par la CGT. Nous en sommes fiers. Cela ne va pas cependant sans difficulté auprès des publics habituels, voire des salariés qui y travaillent.

Les valeurs de la CGT que sont l'humanisme, la générosité, la solidarité ont besoin d'être réaffirmées.

Toujours sur les réfugiés, un triste record vient d'être battu en 2016, celui du nombre de migrants qui ont péri en mer Méditerranée : 3800 ont perdu la vie en tentant de gagner l'Europe dans l'espoir d'une vie meilleure.

La France devrait tirer enseignement de la Suède, qu'on ne cesse de nous citer en exemple et pour qui les réfugiés sont une chance. L'accueil de 163 000 demandeurs d'asile fuyant la guerre en Irak et en Syrie a eu un effet bénéfique sur l'économie : la croissance s'envole, le taux de chômage baisse, la population est rajeunie, les rentrées fiscales sont en augmentation.

L'avenir de l'industrie dans notre pays

L'épisode d'Alstom à Belfort, qui se situe dans la continuité de la politique scandaleuse menée par les dirigeants et les gouvernements successifs concernant ce fleuron industriel, a suscité un tel émoi dans cette période pré-électorale qu'il a contraint le gouvernement à agir en imposant des solutions transitoires qui s'apparentent plus à

une politique sparadrap pour passer les élections plutôt qu'au retour de l'État stratège gérant au mieux les intérêts de la nation dont il est en charge.

Dans le même temps, SFR annonçait 5000 suppressions d'emplois.

Le lendemain de la clôture du salon de l'automobile, des notes internes à PSA faisaient état de 2000 suppressions de postes.

L'industrie française est en déclin depuis plusieurs années, elle ne représente plus, en 2016, que 10 % du PIB, contre 16 % en moyenne dans la zone euro, et l'emploi industriel a reculé de près de 25 % en quinze ans, pour se situer aujourd'hui autour de 3 millions de salariés. Les grands groupes larguent les amarres. L'année 2015 a vu la prise de contrôle par des firmes étrangères de Lafarge, Alcatel-Lucent et de l'essentiel d'Alstom.

Demain cela pourra être le tour d'Areva et, pourquoi pas, d'EDF.

Depuis 2012, ce sont 900 usines qui ont mis la clé sous la porte. Notre pays ne produit plus assez de biens et de services pour répondre à ses besoins et il est dans l'obligation d'importer 60 % de ses produits industriels.

Durant la même période de désindustrialisation, les dividendes versés aux actionnaires sont passés de 5 % de la valeur ajoutée dans l'industrie à 25 %.

Au deuxième trimestre de l'année en cours, les grandes entreprises françaises ont versé plus de 35 milliards d'euros de dividendes, soit une hausse de 11,2 %.

La rémunération globale des patrons des 120 plus grandes entreprises françaises cotées a atteint 60 millions d'euros en 2015. Pour les sociétés qui composent le CAC 40, les plus grosses donc, la rémunération moyenne est en hausse de 18 % par rapport à 2014, atteignant ainsi 5 millions d'euros en hausse de 20 % par rapport à 2014. Cinq d'entre eux ont touché plus de 10 millions d'euros.

Et pendant ce temps-là

Près de 9 millions de personnes, dont 3 millions d'enfants, vivent dans la pauvreté en France. (*Dernier rapport du Secours catholique*)

Ce rapport met en évidence une précarisation croissante des familles, des femmes et des enfants, ainsi que des personnes d'origine étrangère, avec davantage de personnes sans ressources dans des logements très précaires. Contrairement à ce que l'on croit, cette augmentation n'est pas due à l'accroissement du nombre de migrants présents sur le territoire mais au fait que la situation de cette catégorie d'individus est de plus en plus fragile.

Depuis dix ans, cette précarisation s'accroît et rien n'est véritablement fait pour faire reculer la pauvreté dans notre pays. Cela mine les fondements de notre société. La lutte contre la pauvreté, et particulièrement contre le chômage de longue durée, devrait être portée au plus haut niveau dans la campagne électorale, ce qui n'est malheureusement pas le cas.

La pauvreté, disons-le maintenant, n'est en aucun cas une calamité incontournable, elle est seulement ➤

la conséquence de politiques capitalistes, financières et monétaires

Il est aussi intéressant de constater que les personnes qui ont un logement stable et travaillent présentent plus de demandes pour des aides au paiement du loyer et des factures. Cela signifie qu'elles n'arrivent pas à assumer l'ensemble des charges auxquelles elles sont confrontées, preuve que les aides prévues par le système de protection sociale sont devenues insuffisantes.

Sécurité sociale : 70 ans

Soixante-dix ans mais pas toutes ses dents. Depuis sa mise en œuvre, le capital, bien aidé par les politiques de ceux qui ont succédé aux créateurs de cette institution, le capital, disai-je, n'a cessé de l'attaquer avec comme objectif sa disparition.

Les coûts éhontés des médicaments pratiqués par les laboratoires pharmaceutiques, sous prétexte que la recherche coûte cher et qu'il faut l'intégrer dans les prix, ont contribué à alourdir les prises en charge des soins de santé et leur ont permis de s'enrichir, pour le plus grand bonheur des actionnaires.

Alors que les exonérations patronales et toutes autres mesures visant à réduire les versements des sociétés dans les caisses de la Sécu ont – pour des raisons de compétitivité – contribué à faire baisser les recettes. Si

on ajoute le chômage et les bas salaires, on a gagné, on a fait un « trou », le « trou de la Sécu ». Quelle aubaine pour tous ceux qui veulent la tuer !

Tu tapes méchamment dans les caisses et en remets de moins en moins.

De remboursements en remboursements, l'accès aux médicaments devient une affaire d'argent et prive ceux qui en sont démunis des bienfaits qu'ils sont censés apporter.

Les assurances pointent leur nez et les formules de protection sociale fleurissent et proposent des conditions mirifiques pour trois francs six sous dans leur publicités d'appel.

Exemple : Generali, qui va lancer une offre collective de santé fondée sur une logique de sélection des profils et des risques, rompant ainsi avec le système solidaire qui permettait de dire : « À chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins. »

Je vous ai livré, chers camarades, quelques réflexions sur ce qui ne me plaît pas dans ce vaste monde, pour que dans nos débats, au sein de notre conseil national de notre Union fédérale des retraités de la Filpac, nous puissions assurer la défense de nos valeurs et de nos droits et nous situer dans la lutte et les actions pour l'amélioration du sort des peuples, en nous opposant à ces ultradroites fascistes qui ne nous veulent que du mal. ■ J-P.G.

Sauver la Sécu !

Entre autres mesures dites « de sauvegarde », figure, dans le programme Fillon, le projet de limiter la prise en charge par la Sécurité sociale, aux seules longues et graves maladies... On est loin des intentions fondatrices !

Un peu d'histoire :

Dans l'exposé des motifs de la demande d'avis pour la création de la Sécurité sociale adressée à l'Assemblée consultative provisoire, le 5 juillet 1945, on peut lire ceci :

« La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun que, en toute circonstance, il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Trouvant sa justification dans le souci élémentaire de justice sociale, elle répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain, de cette incertitude qui crée chez eux un sentiment d'infériorité qui est à la base réelle et profonde de la distinction des classes entre possédants, sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir, et les travailleurs, sur qui pèse à tout moment la menace de la misère. »

Mais j'ai ma mutuelle !...

Arrêtons avec l'argument de la prise en charge des frais médicaux, dépassements d'honoraires et autres dépenses de santé par les mutuelles : cet argument est faux et doit être combattu... Pourquoi ?

1) Parce que « ma mutuelle » n'est que le gestionnaire de mon propre argent... avec dans certains cas (de plus en plus rares, hélas) une mutualisation entre usagers. Elle ne fait que redistribuer une partie de l'argent qu'elle a collecté par les cotisations de ses adhérents (une partie de cet argent allant logiquement à ses frais de fonctionnement). Je ne serai donc couvert et pris en charge par ma mutuelle qu'en fonction de mes cotisations (qui, en contradiction avec l'esprit mutualiste, sont de plus en plus hiérarchisées selon les âges et les handicaps) : ma mutuelle ne fait que me restituer mon argent en fonction de certains besoins... Qu'on arrête de dire : « Ta mutuelle paiera ! »

Ma mutuelle, c'est moi !... et son argent, c'est mon pognon !

2) C'est le transfert de la couverture légale à une assurance privée : projet hautement libéral ! C'est la fin de la Sécurité sociale, seul système à couvrir la santé de tous ! Nous devons la défendre ! Et nous opposer à toute tentative de privatisation de la santé.

De beaux jours nous attendent !

J. Landry

FRANÇOIS HOLLANDE, UNE AVENTURE SOCIALISTE QUI TOURNE AU DESASTRE SOCIAL



Par Pascal Boularand

Bureau de la section « retraités » d'Info'Com

En 2012, durant sa campagne électorale, François Hollande promettait une amélioration sensible de la croissance et une baisse significative du chômage « à l'horizon 2013 »...

Nos concitoyens n'avaient sûrement pas bien saisi la pensée de notre « *Président normal* ». En effet, une des définitions du mot horizon est la suivante : « *ligne imaginaire qui recule au fur et à mesure que l'on avance !* ». Pour nous, les « *sans-dents* » qui ne maîtrisons pas toutes ces subtilités sémantiques, tout s'éclaire. Car au final, hormis le « *mariage pour tous* », aucune des promesses électorales de François Hollande n'aura été tenue. En revanche, la liste des mesures antisociales prises par son gouvernement ne cesse de s'allonger !

Au plan économique, aucun enseignement n'aura été tiré de la crise financière de 2008. Or, pour le FMI et la Banque mondiale (organismes plutôt habitués à encenser l'idéologie capitaliste), la prochaine crise est déjà en marche. En effet, aucune mesure susceptible d'éviter un nouveau désastre financier n'ayant été prise, il ne reste au système capitaliste que l'arbitraire et l'austérité permanents pour pérenniser l'accumulation de ses profits. Cela dit, nos « *élites* » (politiques, économistes, juristes, fiscalistes, sociologues, journalistes spécialisé...), les mêmes qui, en 2008, n'avaient pas anticipé la crise des « *subprimes* » qui a failli mener à une banqueroute mondiale, ne cessent de nous le répéter : « *la crise est derrière nous* ».

Et d'expliquer :

- le recul de l'euro, qui a perdu un

tiers de sa valeur par rapport au dollar depuis 2012, favorise nos exportations ;

- la baisse des hydrocarbures, dont le prix a été divisé par deux depuis le début du quinquennat, allège considérablement le coût de nos importations ;

- « *les cadeaux* » sans précédent accordés au patronat (ANI, Cice, pacte de responsabilité, etc.) ainsi que la baisse des charges sociales sur les salaires les plus bas doivent, selon eux, garantir la compétitivité et la rentabilité des entreprises ;

- l'injection par la BCE de 1140 milliards d'euros à 0 % d'intérêt dans les banques européennes a pour objectif d'accroître leurs liquidités afin de soutenir l'investissement, donc la croissance et par conséquence l'emploi.

Malheureusement, toutes ces conjectures ont fait long feu. Malgré ces « *bons indicateurs* », relayés par des médias au service de la finance, ni la croissance, ni la baisse du chômage ne sont au rendez-vous. En revanche, pauvreté, précarité et chômage continuent de miner le monde du travail !

Globalement, l'orientation de la politique économique de ce gouvernement reste d'inspiration à la fois capitaliste et libérale. Sa *doxa* reste l'économie de marché sans aucune entrave. Depuis plusieurs décennies, les chantres du libéralisme mondialisé : Thatcher, Reagan, Blair, Schröder, Jospin et Sarkozy, ont appliqué cette politique économique qui a mené le monde au bord de la faillite. Malgré l'échec total de ces expérimentations, nos « *élites* » s'entêtent à pratiquer la « *politique de l'offre* », celle qui

consiste à rabâcher qu'en dehors du marché et de la dérégulation sociale de tous les secteurs d'activité « *il n'y a aucune autre politique possible* ». Il n'est donc pas surprenant d'entendre Valls déclarer : « *J'aime l'entreprise* » (et sans doute les patrons...), et Macron reprendre à son compte la vieille antienne reaganienne d'une « *marée montante qui soulève tous les bateaux* » incitant les « *jeunes français à avoir envie de tous devenir milliardaires* ». Déclamations qui ne manquent pas de sel quand on sait que ces gens-là n'ont jamais foutu les pieds dans une usine, sauf à y faire des promesses qu'ils n'ont jamais tenues ; mais la réalité est têtue et les salariés constatent un peu plus chaque jour que ce modèle libéral mondialisé dont les médias nous rebattent les oreilles a lamentablement échoué, non seulement dans les pays industrialisés, mais également dans les pays en voie de développement.

Il nous faut donc inverser tous les paradigmes :

- instaurer une politique fondée sur la réalisation des « *besoins sociaux* » et garantir la justice sociale ;
- prendre des mesures fiscales afin de redistribuer équitablement les profits des entreprises ;
- développer et faciliter l'accès aux services sociaux les plus élémentaires (transports, santé, logement, éducation, etc.) ;
- mettre en place une véritable politique environnementale (et non pas des grands-messes comme celle de la Cop 21 financées par les multinationales et gangrenées par les lobbies industriels) ;
- exiger la réduction du temps de ►

travail hebdomadaire à 32 heures au maximum sans perte de salaire afin de lutter efficacement contre le chômage ;

- augmenter les salaires et les pensions (notamment les plus basses) afin de relancer l'économie ;
- lutter contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales, véritables cancers qui rongent notre économie.

Tout le contraire de la politique actuelle menée par Hollande, Valls et l'ex-ministre des Finances Emmanuel Macron.

Petite rétrospective en forme de bilan :

- Les « cadeaux au patronat » sans aucune contrepartie. Entre l'ANI et le Cice, ils auront coûté la bagatelle de 41 milliards d'euros aux contribuables ;
- La décision unilatérale de François Hollande de mener des guerres en Afrique et au Moyen-Orient au prétexte de « sécuriser » notre pays. Les surcoûts (ou sommes supplémentaires qui sont allouées hors budget initial du ministère des Armées) sont estimés pour l'Afghanistan à environ 7 milliards d'euros entre les années 2001 et 2014 ; 1 million d'euros par jour pour l'intervention sarkozienne en Libye ; 1,25 milliard d'euros pour l'Irak en 2013 ; de même pour le Mali et la République centrafricaine en 2014 ; en Syrie et contre Daesh, aussi plus de un million d'euros par jour, et aussi pour les zones sahéliennes (Tchad, Mali, Côte-d'Ivoire, Djibouti...), plus de un milliard d'euros par an. Pour quels résultats ?
- Les tentatives du Président pour constitutionnaliser l'état d'urgence et la déchéance de nationalité ;
- L'utilisation du 49-3 pour faire passer en force la loi « Macron » et la loi « Travail » et l'hypocrisie des postures adoptées par un président qui prétend privilégier un « dialogue social » les résultats sont connus d'avance car il n'y a rien à négocier, hormis des reculs sociaux ;
- Le suicide des petits exploitants agricoles et les expulsions de paysans afin de garantir à Bouygues, Eiffage, Vinci ou autres multinationales des travaux d'aéroports régionaux, alors même qu'une dizaine d'entre eux sont en passe

d'être privatisés et que ceux de Toulouse-Blagnac, Lyon Saint-Exupéry et Nice Côte d'Azur ont déjà été revendus à la Chine ou au Qatar ;

- La disparition, au rythme de plus de 26 m²/seconde, de terres agricoles (environ l'équivalent de un département tous les dix ans) au profit de supermarchés, de zones industrielles ou de projets d'urbanisation forcée ;



- Les promesses de développer des énergies « propres » alors qu'une décision a été prise de poursuivre le programme nucléaire en prolongeant de 40 à 60 ans la « durée de vie » des 56 centrales actuellement en service (coût minimal estimé à 6 milliards d'euros) ;
- Enfouissement des déchets hautement radioactifs (coût minimum : 35 milliards d'euros) et faillite programmée d'Areva et celle prévisible d'EDF (20 milliards d'euros) ;
- Promesse de renégocier les traités européens, pour, au final, *baisser son pantalon* devant la chancelière Merkel ;
- Discours du Bourget avec : « *Mon ennemi c'est la finance* », et la déclaration à la City de Londres : « *Vous n'avez rien à craindre des régulations socialistes à venir* » ;
- Engagements à séparer banques de dépôts et banques d'affaires ; à lutter contre la fraude fiscale, dont 11 milliards auraient été récupérés alors que, selon le syndicat Sud-Finances, elle s'élève chaque année à plus de 80 milliards d'euros ;
- De son « *attachement au dialogue social* » aux condamnations à la prison ferme à l'encontre de syndicalistes défendant les salaires et l'emploi, François Hollande aura largement participé à l'enfumage, à la précarisation et à la paupérisation de ceux dont il prétendait défendre les intérêts. Il n'aura pas été le seul...

Depuis maintenant plus de quarante ans dans notre pays, tous les

gouvernements, de droite comme de gauche, mentent cyniquement à leurs électeurs. Notre République est depuis des décennies gouvernée par une oligarchie composée de professionnels de la politique ; elle fonctionne à coups de mensonges, de chantage à l'emploi, d'intrigues, de clientélisme, de compromissions, voire aussi de corruption. Les valeurs républicaines « *Liberté, Égalité, Fraternité* » sont chaque jour de plus en plus battues en brèche par nos gouvernants, qui renforcent les privilèges des riches et des puissants. En perpétuant les politiques d'austérité antisociales et agressives de ses prédécesseurs, François Hollande aura raté son rendez-vous avec le peuple de gauche et, plus grave, favorisé les résultats électoraux du Front national.

Comme par le passé, la financiarisation à outrance continue de saper les bases de l'économie réelle ; banques, rentiers et spéculateurs se « *gavent* » plus encore qu'avant 2008. Dès lors, une question se pose : Hollande-Valls-Macron et Cie représentent-ils le socialisme, la sociale-démocratie, le social-libéralisme ou sont-ils de droite ?

Résumons : ce gouvernement d'oligarques veut liquider les syndicats ; il veut démolir le code du Travail, seule garantie des salariés contre l'arbitraire patronal, et opérer un retour aux conditions de travail du début du 20^e siècle. Son président use de pouvoirs dignes de l'Ancien Régime en utilisant le 49-3 et en décidant, sans même consulter son Parlement, d'intervenir militairement au Sahel et au Moyen-Orient...

Alors, décidément NON, ce gouvernement et son président n'appartiennent pas à la gauche. Ils poursuivent la même politique que celle de Nicolas Sarkozy et de ceux qui l'ont précédé ! Dans un tel contexte, que peuvent encore espérer nos concitoyens ?

Quelle société et quel avenir pour les générations futures ?

Un état de guerre permanent contre un terrorisme que les politiques libérales néo-colonialistes ont fabriqué et qui se renforce un peu plus chaque jour au mépris des libertés individuelles deviendra-t-il la norme ? Des valeurs républicaines bafouées avec la construction en Europe de murs pour se « *protéger* » d'une immigration consécutive aux interventions à

la fois économiques et militaires menées par les États-Unis et la France sont-elles compatibles avec la pensée universelle de la *Déclaration des droits de l'homme* ? Demain, multinationales et banques domineront-elles le monde, ne laissant aux gouvernements nationaux que leurs pouvoirs régaliens (justice, police, forces armées) ? Les ventes d'armes, dont on vante les mérites et qui tuent chaque jour des civils innocents, la construction de centrales nucléaires, avec leurs milliers de tonnes de déchets hautement radioactifs dont personne ne veut, et l'extraction du gaz de schiste promis par Sarkozy s'il revient au pouvoir sont-elles les seules visions d'avenir que peut produire notre République ?

C'est à la fois au plan idéologique et dans les luttes que nous pourrions faire reculer patronat et gouvernement. C'est aussi dans des mobilisations unitaires telles que celle contre la réforme Fillon-Woerth de 2010 sur les retraites ou celle contre la loi El Khomri que nos syndicats Cgt peuvent construire le rapport de forces et exprimer leur vision d'un nouveau contrat social.

Pour nos syndicats Cgt, la tâche se révèle compliquée : pléthore de contrats de travail (CDI, CDD, intérim, intermittents, etc.), ubérisation de nombreux secteurs d'activité, autoentreprenariat, pluralisme syndical (avec une Cfdt qui s'aligne le plus souvent sur les positions patronales), autant d'obstacles qu'il nous faudra surmonter. Mais c'est bien **dans les entreprises et avec les travailleurs, syndiqués ou non**, que nous pourrions nous libérer de l'emprise patronale et de cette *idéologie du consentement qui sclérose le monde du travail*.

Modestement et sans nous substituer aux salariés actifs, nous, retraités, sommes solidaires des nombreuses luttes qui se développent dans les entreprises. Informer et inciter nos camarades proches de la retraite à militer dans les sections de retraités, dans les UL ou les UD nous semble prioritaire parce que notre expérience et notre vécu sont indissociables de l'action syndicale.

Nous restons optimistes, toutes ces problématiques, la jeunesse se les pose ! Avec *Nuit debout*, mais aussi dans les associations, dans les syndicats, au travers de débats, de luttes et de confrontations qui peuvent sembler confuses pour certains observateurs mais qui, au final, nous font prendre conscience des injustices d'un monde politique qui développe les réflexes individualistes, la sacralisation du fric et des biens matériels comme uniques horizons.

De cette conscience des injustices sociales peut naître la conscience de classe, celle qui fédère, celle qui conteste le pouvoir des oligarques et de la finance, celle qui crée le rapport de forces et les mobilisations indispensables à tout changement en profondeur, celle qui fait reculer les lois iniques comme la loi Travail, celle qui fait s'exprimer ceux qui travaillent, ceux qui luttent afin qu'une autre société plus juste, plus fraternelle puisse émerger et s'imposer face aux banquiers et aux multinationales, celle qui, ensemble, dans l'unité, s'attache à construire un avenir meilleur... ■ P.B.



... Une perle de Jean d'Ormesson !!!

« Myope comme une taupe », « rusé comme un renard », « serrés comme des sardines »... les termes empruntés au monde animal ne se retrouvent pas seulement dans les fables de La Fontaine, ils sont partout.

La preuve : que vous soyez fier comme un coq, fort comme un bœuf, têtu comme un âne, malin comme un singe ou simplement un chaud lapin, vous êtes tous, un jour ou l'autre, devenu chèvre pour une caille aux yeux de biche.

Vous arrivez à votre premier rendez-vous fier comme un paon et frais comme un gardon et là, ... pas un chat ! Vous faites le pied de grue, vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin. Il y a anguille sous roche et pourtant le bouc émissaire qui vous a obtenu ce rancard, la tête de linotte avec qui vous êtes copain comme cochon, vous l'a certifié : cette poule a du chien, une vraie panthère ! C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour. Mais tout de même, elle vous traite comme un chien. Vous êtes prêt à gueuler comme un putois quand finalement la fine mouche arrive.

Bon, vous vous dites que dix minutes de retard, il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard. Sauf que la fameuse souris, malgré son cou de cygne et sa crinière de lion, est en fait aussi plate qu'une limande, myope comme une taupe, elle souffle comme un phoque et rit comme une baleine. Une vraie peau de vache, quoi ! Et vous, vous êtes fait comme un rat. Vous roulez des yeux de merlan frit, vous êtes rouge comme une écrevisse, mais vous restez muet comme une carpe. Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez, mais vous sautez du coq à l'âne et finissez par noyer le poisson. Vous avez le cafard, l'envie vous prend de pleurer comme un veau (ou de verser des larmes de crocodile, c'est selon).

Vous finissez par prendre le taureau par les cornes et vous inventer une fièvre de cheval qui vous permet de filer comme un lièvre. C'est pas que vous êtes une poule mouillée, vous ne voulez pas être le dindon de la farce. Vous avez beau être doux comme un agneau sous vos airs d'ours mal léché, faut pas vous prendre pour un pigeon car vous pourriez devenir le loup dans la bergerie.

Et puis, ç'aurait servi à quoi de se regarder comme des chiens de faïence. Après tout, revenons à nos moutons : vous avez maintenant une faim de loup, l'envie de dormir comme un loir et surtout vous avez d'autres chats à fouetter.

Fiscalité :

Retenue à la source : simplification ou escroquerie ?

Par Alain GUICHARD Ufr- Cgt Finances

Dans le cadre de la loi de finances pour 2017 sera discuté le projet de prélèvement à la source (PAS). L'application de ce changement de mode de recouvrement de l'impôt sur le revenu doit être effectif à compter du 1^{er} janvier 2018.

Cette réforme, d'après divers sondages, recueille une majorité d'opinions favorables. Cela est dû surtout à une méconnaissance du projet. Une majorité des contribuables pensent qu'avec le prélèvement à la source il n'y aura plus à faire de déclaration de revenus chaque année, qu'ils ne recevront plus d'avis d'imposition et que cela les exonérera de tout contact avec l'administration fiscale.

C'est absolument faux ! D'ailleurs ce projet est tellement simple que l'article 38 du projet de loi de finances pour 2017 qui introduit le prélèvement à la source dans le Code général des impôts fait 21 pages...



Schéma des échanges dans le cas du recouvrement de l'impôt sur le revenu par les entreprises ou les caisses de retraite, dit prélèvement à la source.

De plus, ce dispositif rompra avec l'égalité de traitement entre les contribuables. Il ne concernera qu'une partie d'entre eux. Pour les commerçants, artisans, agriculteurs, professions libérales, bénéficiaires de

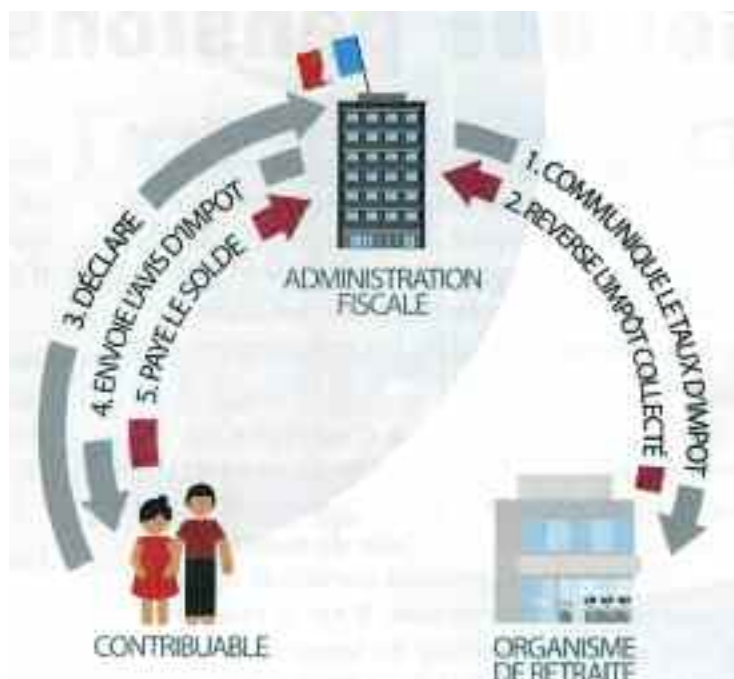


Schéma des échanges dans le cas du recouvrement de l'impôt sur le revenu par les entreprises ou les caisses de retraite, dit prélèvement à la source.

revenus fonciers... ce sont des acomptes qui seront versés.

Pour celles et ceux éligibles au prélèvement à la source (salariés, pensionnés, demandeurs d'emploi...), cela ne simplifiera pas vraiment leur relation avec l'administration fiscale, bien au contraire. Il faudra toujours déclarer les revenus annuellement, recevoir un avis d'imposition et il y aura des régularisations à effectuer après les prélèvements faits sur les revenus. La majoration des prélèvements sera simple, mais la baisser, beaucoup plus compliquée.

TAUX D'IMPOSITION DÉCALÉ

En effet, pour connaître avec certitude le taux d'imposition qui servira au prélèvement à la source sur la pension dès le mois de janvier 2018, il faudrait attendre le mois de janvier 2019 et connaître l'intégralité des revenus perçus durant l'année 2018, les dépenses pouvant ouvrir droit à des réductions d'impôts ou encore intégrer les éventuels changements dans la situation de famille. De ce fait, le taux appliqué en 2018 sera celui

résultant des revenus de 2016. Ce qui engendrera un décalage de deux ans.

Où est la simultanéité entre le revenu et l'impôt prélevé ? Par exemple, les dons aux œuvres et les réductions diverses de 2018 ne seront pris en compte que lors de la régularisation en 2020, alors qu'avec le dispositif actuel ce serait en 2019. Ainsi le contribuable fera-t-il une avance à l'État une année.

SURCHARGE DE L'ADMINISTRATION FISCALE

Contrairement aux affirmations du gouvernement et des partisans du PAS, celui-ci ne rendra pas le paiement de l'impôt contemporain de la perception des revenus. Ce dispositif va entraîner une augmentation des échanges entre les contribuables et l'administration afin de prendre en compte d'éventuels changements, avec, pour certains, de multiples rectifications et régularisations.

Pour les services des finances publiques, déjà au bord de l'implosion suite aux suppressions massives d'emplois, cela va se traduire par une nouvelle charge de travail en termes

d'accueil, de gestion des dossiers et de recouvrement vis-à-vis des entreprises collectrices.

TAUX DE RECOUVREMENT EN DANGER

Le taux de recouvrement actuel de l'impôt sur le revenu est assuré aujourd'hui par l'administration fiscale, il avoisine les 99%. Il est plus que vraisemblable que ce taux va s'effon-

drer avec le recouvrement de l'impôt sur le revenu confié aux entreprises. L'expérience des fraudes à la TVA, les difficultés financières de certaines sociétés, concourront à une baisse du taux de recouvrement de l'impôt et constitueront un nouveau manque à gagner pour les finances publiques.

Pour mensualiser les rentrées de l'impôt sur le revenu, il aurait suffi d'obliger tous les contribuables acquittant par exemple plus de 200 ou

300 € par an à adhérer au prélèvement mensuel. Il serait beaucoup plus opportun d'engager, comme le réclame la CGT, une véritable réforme du système fiscal afin de le rendre plus juste socialement et plus efficace économiquement, au lieu de bricoler une nouvelle réforme qui ne rendra pas l'impôt sur le revenu plus cohérent. Bien au contraire. ■

Alain GUICHARD
UFR-CGT Finances

Baisse d'impôt, une imposture

La baisse de l'impôt sur le revenu annoncée par le gouvernement pour les impôts payés fin 2017 n'est pas une bonne nouvelle.

Même si le nombre de foyers fiscaux visé n'est pas négligeable (7 millions), les sommes sont relativement modestes, en moyenne 154 €. Le gain sera pour beaucoup largement repris par l'augmentation des impôts locaux, de taxes diverses, du reste à charge pour les dépenses de santé, des prix sur les denrées essentielles à la vie et la non-revalorisation des retraites. Par exemple, durant ces 5 dernières années les taxes locales et les taxes écologiques (carburant, chauffage...) ont augmenté d'environ 15 %.

Ainsi un retraité qui a perçu 1400 € mensuels en 2016 aurait payé avec le barème 2015 : 163 € d'impôt sur le revenu. En 2017, il deviendra non imposable. Gain net : 163 €. Mais ce retraité aurait dû avoir une augmentation de 0,9 % au 1^{er} octobre 2015, au lieu des 0,1 % accordés si le gouvernement n'avait pas modifié le dispositif de revalorisation. Cette personne aurait donc dû percevoir 11,20 € de plus chaque mois, soit 134 € pour l'année 2016, et autant en 2017. Autrement dit, il s'est payé sa réduction d'impôt sur le revenu qui n'interviendra que fin 2017.

LES PLUS MODESTES SONT OUBLIÉS

L'impôt sur le revenu est largement minoritaire au regard de l'ensemble des prélèvements fiscaux que nous acquittons. Contrairement à ce qui est véhiculé en permanence, le fait de ne pas payer l'impôt sur le revenu ne rend pas non imposable. Nous payons beaucoup plus de TVA par an que d'impôt sur le revenu ainsi que multiples autres impôts et taxes.

Cette annonce, c'est comme l'histoire du pâté de cheval et de l'alouette. Le transfert de la pression fiscale se poursuit entre entreprises et ménages. Chaque mesure pour les ménages est accompagnée d'allègements fiscaux ou de réductions de cotisations sociales beaucoup plus importantes pour les entreprises. Dans le même temps, il a été annoncé la diminution d'un milliard de l'impôt sur le revenu et la prévision de la baisse de l'impôt sur les sociétés et l'augmentation du CICE (Crédit impôt

compétitivité emploi). Or ce CICE n'a jamais fait la démonstration de son efficacité pour l'emploi. Bien au contraire !

Cette baisse annoncée de l'impôt sur le revenu ne concerne pas les plus modestes puisqu'environ 50 % des contribuables ne sont pas imposables à l'impôt sur le revenu. Et ce n'est que fin 2017 que ceux qui en bénéficieront verront les conséquences de cette réduction.

IL FAUT UNE VÉRITABLE RÉFORME FISCALE

L'impôt sur le revenu est en théorie le plus juste du système fiscal français, puisqu'il fait contribuer en fonction des richesses de chacun, même si diverses réformes ont conduit à une réduction importante pour les plus hauts revenus. Il ne représente pourtant qu'un quart des recettes fiscales de l'État. Et ce pourcentage va encore diminuer avec cette nouvelle réduction.

Pourtant l'impôt est nécessaire. Sans ressources fiscales, c'est la fin des services publics. C'est la carte bancaire ou le carnet de chèques qu'il faudrait utiliser en permanence. C'est la loi de la jungle. C'est la fin de l'école publique, c'est le péage pour toutes les routes, c'est la fin du vivre ensemble. Seuls celles et ceux qui auraient les moyens pourraient faire face. Pour tous les autres, ce serait pire qu'aujourd'hui et, de plus, nous serions encore nombreux à ne plus pouvoir cotiser aux mutuelles avec toutes les conséquences que cela impliquerait pour la santé. La France a besoin d'une réelle et profonde réforme de son système fiscal. Hollande l'avait promis, Ayrault devait s'y attaquer. Une promesse supplémentaire non tenue pour le plus grand profit des fortunés de notre pays. La Cgt a fait et continue de faire des propositions pour que cette réforme fiscale voie le jour. ■ A.G.



Le travail, c'est la santé, rien faire c'est la conserver...

Par Violette LASSERRE



Dans la loi de 1946, parmi les garanties assurées par le Code du travail, figure la responsabilité de l'employeur de veiller à la protection de la santé de ses salariés en s'appuyant sur une institution : le médecin du travail – « celui qui a pour mission exclusive d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail (art. 1422). Il peut, pour ce faire, proposer des mesures d'aménagement ou de transformation du poste de travail. Son indépendance à l'égard de l'employeur est consacrée par le Code de la santé publique ».

La politique de maîtrise des dépenses de santé menée par tous les gouvernements successifs depuis Martine Aubry impacte la médecine du travail, notamment le recrutement et la formation de médecins du travail : 7000 en 2004, 5000 en 2012, entre 1500 et 2000 à l'horizon 2025.

L'article 44 de la loi El Khomry, dite loi Travail, veut en finir avec la médecine de prévention des risques professionnels. Par exemple :

- Suppression de la visite d'embauche obligatoire, qui serait réservée aux métiers à risques. Cette notion de risques est floue : s'agit-il de la santé du salarié ? du poste à pourvoir ? de l'environnement de l'entreprise ?
- Cependant, une visite pourrait également être effectuée par des infirmiers de l'entreprise avec une information sur le travail à exécuter ;
- Pour les professions considérées sans risque, la visite serait facultative, sur demande du salarié, et pourrait être confiée à un généraliste, de fait éloigné des contraintes réelles subies par le salarié ;
- Les visites périodiques ne seront plus systématiques et seront espacées en fonction du travail et de l'entreprise ;
- La visite de retour à l'emploi après congé serait à l'initiative du salarié et non contraignante pour l'employeur.

Alors que la pression du chômage, de la précarité, du travail intérimaire se fait de plus en plus prégnante, il n'est pas difficile d'imaginer que même malades les salariés accepteront des conditions de travail et des emplois incompatibles avec leur état physique ou même psychique (dépression par exemple).

Le médecin du travail, au cœur de l'entreprise, par son statut et ses missions de prévention des risques, dérange le patronat. Il faut le marginaliser.

Le rôle du médecin du travail reviendrait en fait à établir une exclusion et une sélection de la main-d'œuvre. Du principe de l'adaptation du travail à l'homme on passerait à celui de l'adaptation de l'homme au travail, soit l'inverse de celle dévolue à la médecine du travail en 1946. Il ne s'agirait plus, pour le médecin, de constater l'état de

santé du salarié et de préconiser, le cas échéant, des solutions alternatives si cet état le nécessite pour le maintien à l'emploi, mais de déclarer s'il est apte ou inapte. Il ne se prononce pas sur la capacité et la compétence : il trie les salariés. Or l'inaptitude du fait d'un problème de santé ouvre la voie au licenciement. L'employeur transfère donc sa responsabilité et est dédouané de toute obligation de reclassement, formation, suivi médical, aménagement des locaux, prévention.

Aujourd'hui, en cas de contestation de licenciement pour « inaptitude », c'est l'avis du médecin-inspecteur du travail qui tranche, c'est-à-dire un professionnel compétent. Demain, exit l'inspecteur, le recours se fera aux prud'hommes avec expert judiciaire. Combien de recours seront déposés, eu égard aux délais et au coût ?

La médecine du travail est une urgence vitale, la défendre est une question capitale, car c'est la santé différée

Le patronat l'espérait, Valls le fait. Ce ne sont que quelques exemples de la dangerosité de l'article 44. L'association *Sauvons la médecine du travail* (SMT), vent debout contre la réforme, rappelle que la médecine du travail a une place centrale dans la politique de santé pour l'ensemble de la population : dépistages des maladies professionnelles, transmission, évolution, suivi médical, thérapie, etc. Chaque foyer touché vit un traumatisme.

Les méthodes dites modernes de management (Lean) engendrent l'explosion des maladies telles que les TMS (troubles musculosquelettiques), les syndromes d'épuisement professionnels, appelés « burn out » ou détresse psychologique, la surconsommation d'antidouleurs, d'anxiolytiques. Le travail de nuit, les horaires décalés, mettent en péril l'ensemble de la vie sociale, familiale dans ses relations humaines. Le professeur Légeron, éminent spécialiste de la santé au travail, dénonçait, lors de son audition au Sénat en juin 2016, le poids idéologique du patronat dans la loi El Khomry et appelle à une véritable politique de santé et de prévention associant psychologues, ergonomes, épidémiologistes, chercheurs, inspecteurs du travail, à la charge du patronat. Ce qui devrait alléger les finances de la Sécurité sociale des charges indues pour lesquelles la responsabilité des employeurs est clairement établie (accidents non déclarés, maladies invalidantes, handicaps...).

Par ailleurs, la loi Travail creuse encore plus l'inégalité

et l'injustice entre les salariés. 80 % des entreprises ont moins de 50 salariés, voire moins de 20, et pour beaucoup pas de délégués du personnel. Souvent éloignées de présences syndicales (ruralité, pas de bourse du travail), comment faire respecter le droit de la santé au travail ?

La loi Rebsamen permet, pour les entreprises de moins de 300 salariés, d'instaurer la délégation unique du personnel (DUP). Dans le viseur : les CHSCT, acquis depuis les lois Auroux en 1982. Le temps de formation des délégués, d'inspection, d'information aux autres salariés, de négociations seront diminués de 50 %. Les demandes d'expertises, le droit de retrait, d'alertes, sont maintes fois remis en cause pour « abus » et entrave à la sacro-sainte compétitivité !

Alors pourquoi la médecine du travail est-elle une priorité pour les retraités ? Combien d'entre vous ont manipulé le plomb, respiré vapeurs d'essence, de benzène, subit le bruit

des rotatives ? Combien de dos abîmés par les charges soulevées ? Combien de sommeils perturbés par des années de travail en 3x8 ? Comment retrouver un travail à cinquante ans après un accident de travail qui vous laisse handicapé ? Une allocation pour vivre ne vaudra jamais un salaire mais diminuera le montant de la retraite. Combien de maladies professionnelles non inscrites au tableau de la Sécurité sociale ? Les maladies de travail ne s'arrêtent pas à soixante ans ; certaines se manifestent dix ou vingt ans après les avoir contractées. Maladies prises en charge par la Sécurité sociale qui exonèrent de réparation l'employeur, même quand après des années de lutte la faute inexcusable est reconnue.

En juillet 2016, sept branches d'industrie ont refusé d'appliquer la loi, pourtant très modérée et compliquée à dessein, sur la pénibilité (bravo ! pour le dialogue social).

Qu'en sera-t-il des travailleurs concernés et de leur droit à une retraite anticipée ? Et que dire des travailleurs détachés, de ceux poussés à être autoentrepreneurs ? Quel retraité peut affirmer que les conditions de travail n'ont pas d'influence sur sa vie de retraité ? (Petit rappel, huit ans de moins de longévité pour les ouvriers que pour les cadres, écart qui ne se réduit toujours pas.)

La loi El Khomry tourne le dos à la justice sociale, alors que la baisse du temps de travail et les progrès techniques, numériques au service des travailleurs devraient permettre tout au long de la vie de préparer une belle, longue et active retraite. Cela implique l'information et la mobilisation des actifs sur la régression que représente l'article 44.

La médecine du travail est une urgence vitale, la défendre est une question capitale, car c'est la santé différée. ■ V.L.

J'ai lu pour vous...



Sans vouloir dire du mal des « footballeux », il faut bien reconnaître que, mis à part quelques exceptions qui confirment la règle, ceux-ci ne brillent pas par leur intelligence, et pour un bon nombre, leur portefeuille est combien de fois plus gros que leurs neurones !

Lilian Thuram échappe à la règle ! d'où l'intérêt qu'il mérite. Né en Guadeloupe en 1972, Lilian Thuram a connu une carrière prestigieuse de footballeur international : champion du monde en 1998, champion d'Europe en 2000. Ayant pris sa retraite, il a créé la Fondation Lilian Thuram « Éducation contre le racisme ».

Voilà qu'il vient d'écrire un livre : « Mes Étoiles noires ». En voici quelques extraits qui en diront plus que tout commentaire :

Quand avez-vous entendu parler pour la première fois des Noirs dans votre cursus scolaire ? Lorsque je pose cette question, la grande majorité, pour ne pas dire la totalité de mes interlocuteurs, répond : à propos de l'esclavage.

Je me souviens de la première fois où l'on m'en a parlé à l'école. J'étais le seul Noir dans ma classe. Choqué, je me suis demandé ce qu'avait bien pu être l'histoire de mes ancêtres avant l'esclavage. L'esclavage alors se résumait pour moi à ces mots : « Les Blancs ont réduit les Noirs en esclavage. »

Pour moi, les années passèrent, les questionnements étaient de plus en plus présents.

Dans ma vie, j'ai eu la chance de rencontrer des personnes qui, chacune à sa manière, m'ont donné des clés pour comprendre l'Histoire.

J'ai compris que l'esclavage n'était pas une confrontation entre Noirs et Blancs, mais un système économique, une

activité ordonnée, organisée, un commerce d'êtres humains soigneusement planifié. D'ailleurs, les Blancs ont aussi connu la condition d'esclaves au cours de l'Histoire : la preuve, le mot « esclave » est issu du nom d'une région de l'Europe de l'Est, la Slavonie.

Je vais régulièrement dans les écoles pour parler du racisme. Je demande aux enfants combien il y a de races. « Quatre, me répondent-ils malheureusement : la blanche, la noire, la jaune, la rouge. » Rien que ça, c'est la base du racisme. Il est aberrant que les enfants ne sachent toujours pas qu'il n'y a qu'une seule espèce d'Homme, l'Homo sapiens. Ensuite, je leur demande quelles qualités ils attribuent à ces prétendues races ; j'entends alors : « Les Noirs sont forts en sport, ils dansent et chantent bien... »

Si nous voulons vraiment changer notre société, lutter contre le racisme, ce n'est pas sur la discrimination positive ni sur le communautarisme qu'il faut compter. Seul le changement de nos imaginaires peut nous rapprocher et faire tomber nos barrières culturelles ; là seulement nous pourrions dépasser l'obstacle majeur qui se cache derrière des mots comme « minorité visible », « diversité » — les « vous » et « nous » déterminés par la couleur de peau.

Tant que nous serons prisonniers de l'idéologie des scientifiques du XIX^e siècle qui ont classifié les femmes et les hommes en « supérieurs » et en « inférieurs », nous ne pourrions pas comprendre que l'âme noire, le peuple noir, la pensée noire n'existent pas plus que l'âme blanche, le peuple blanc ou la pensée blanche. Tout cela n'est que jeu de construction.

Faut-il rappeler que ce n'est qu'en partageant les mêmes droits et les mêmes devoirs que l'on peut vivre ensemble dans la cité ?

Un livre à ouvrir, un homme à fréquenter !

Jean LANDRY

Revendication cohérente e

Par René

Je viens de recevoir les magazines des groupes Ircem et Lourmel : le premier concerne mon épouse, le second me concerne. En les lisant l'un et l'autre, j'ai été frappé par la ressemblance de leur contenu et je me suis rappelé les péripéties qui ont marqué les modifications de l'ANDFS (Association nationale des délégations départementales ou interdépartementales du fonds social), issue de notre caisse de retraite et de prévoyance de l'imprimerie et des industries graphique Carpilig.

Cette association existait depuis près de trente ans et était composée de bénévoles qui agissaient sur le terrain pour apporter la solidarité de la profession ; l'influence de la CGT y était certaine et cela ne plaisait pas à tout le monde, et pour l'illustrer, voici ce que j'écrivais dans le numéro 32 de notre « Ensemble » en 2003 :

*Fonds social de la Carpilig, ANDFS,
Paritarisme ou parasitarisme ? (suite...)*

... Chose promise, voici quelques éclaircissements sur quelques grandes manœuvres visant à écarter la CGT au nom du paritarisme. Si si, vous connaissez ! c'est le système qui a permis au sieur Raffarin de faire passer la réforme des retraites avec le concours de la CFDT, promue interlocuteur privilégié par les gouvernants précédents, en remplacement de FO qui ne devait plus fournir assez de garantie dans la voie des réformes.

À la Carpilig, ce système est en marche depuis longtemps, mais il était tempéré par l'impact de la Filpac-CGT, dont la représentativité reste encore aujourd'hui bien réelle. Dans ces conditions on peut donc s'étonner de la manière dont ont été pourvus les différents postes de responsabilités de la caisse, notamment la présidence du fonds social, qui, traditionnellement dans nos métiers, revêt une grande importance. Il se trouve que c'était la seule responsabilité que nous revendiquions, puisque, au nom de l'alternance, nous venions d'en occuper un certain nombre ; bref, au mépris de toute concertation entre organisations syndicales de salariés, la présidence du fonds social a été attribuée, avec la bénédiction du patronat, à la CFDT. C'est la même stratégie qui a présidé au choix du PRO-BTP comme partenaire sous le prétexte de mutualiser les moyens informatiques, laissant augurer d'autres rapprochements où la présence de la CGT sera moins importante ou moins gênante. Il y a pourtant un endroit où la présence de la CGT ne pose pas de problème, c'est celui du terrain social, qu'on en juge sur l'ensemble des délégations de l'ANDFS (Association nationale des délégations départementales du fonds social) : sur 244 délégués, 164 représentent la CGT, 40 la CFE-CGC, 20 la Ftilac-CFDT, 15 FO, 5 la CFTC.

En réalité, nous assistons à l'éviction du syndicalisme de classe au nom du réalisme économique, tous les prébendiers installés grâce au paritarisme, dans les rouages des institutions de retraites, sont en train de se demander quels parachutes ils pourraient bien ouvrir lorsque les

projets de centralisation des régimes généraux, complémentaires et spéciaux auront été fusionnés dans une seule institution à la botte du gouvernement. À ce propos, je n'ai pas changé d'avis, donner à un gouvernement quel qu'il soit la maîtrise du régime des retraites c'est condamner lesdites retraites à la portion congrue.

Pour en revenir à nos moutons, c'est bien le terme qui convient, ils continueront à brouter jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'herbe, après ils iront dans une autre pâture, peut-être du côté assurantiel, mais là il y a déjà des loups qui les attendent, peut-être sont-ils déjà entrés dans la bergerie, mais, comme aurait dit Rudyard Kipling, cela est une autre histoire et nous aurons l'occasion d'y revenir, en attendant ouvrons les yeux et pas de quartier pour les pourris.

Corbeil-Essonnes, le 13 décembre 2003

Hélas ! les mauvais pressentiments se sont révélés exacts et les attaques n'ont pas cessé, jusqu'en 2013, comme l'indique le compte rendu suivant qui rend bien compte de la situation :

Compte rendu de la réunion du 24 05 2013 au siège de la FILPAC-CGT

Concernant l'action sociale en lien avec l'éventualité d'une dissolution de l'ANDFS

Étaient présents les administrateurs (collège salarié) des groupes suivants :

Groupe 2 : André LE TOULLEC, Bernard HEINI ;

Groupe 4 : Jean COURTIN ;

Groupe 6 : Bertrand BERNARD ;

Groupe 10 : René MAHAUD, Alain ROSSETTI ;

Jean-Michel FLORET, CA du groupe Lourmel et de la Prévoyance ;

Michel TECHE, CA du groupe Lourmel et de la Retraite, vice-président de l'ANDFS ;

Eric MARTIN, CA Prévoyance ;

Denis REMANDE, CA Retraite ;

Jean Philippe MARECHAL, commission paritaire nationale ;

Lionel DUQUENNE, secrétaire UFR-FILPAC.

Excusés : Patrick CHATET, Michel MOIZEAU, Paulette SAUDERAIS, René PEYRE, Joseph MAILLOT.

René MAHAUD ouvre la séance, il indique que cette réunion fait suite à d'autres réunions qui se sont tenues depuis le mois de novembre 2012, où le président LABORDE a officiellement fait part des nouvelles orientations de l'ANDFS, définies unilatéralement par le bureau de la commission du fond social.

De nombreuses délégations ont condamné le manque de concertation qui a prévalu dans ces décisions, ces protestations ont été relayées dans les instances syndicales. Notons au passage que certains employeurs se sont joints à ces protestations. Ils ne semblent pas avoir été entendus puisque la délégation patronale a fait part, dans une note non signée, ni datée, de ses intentions de dissoudre

et cohérence revendicative

MAHAUD

l'ANDFS pour décembre 2013.

Informées de ces intentions, une réunion s'est tenue le 23 avril avec le secrétariat fédéral, suite à cette réunion une déclaration des administrateurs des CA Retraite et Prévoyance a été faite aux CA du 24 avril, sans avoir provoqué de changements notables dans l'attitude des membres des CA Retraite et Prévoyance et des membres de la commission nationale du fonds social étant eux-mêmes membres du bureau de l'ANDFS. Par contre, la décision a été prise de réunir, le 5 juin, les membres des bureaux des CA de la CARLILIG Retraite et de la CARPILIG Prévoyance ainsi que les membres de la commission nationale du fonds social.

Michel Tèche complète cette introduction, puis la discussion est ouverte.

Jean-Michel FLORET, dans une intervention très fournie, aborde les problèmes de fond. En premier lieu, celui de l'existence du groupe Lourmel, dont le poids dans la galaxie des institutions de retraite est plus que léger : son existence est liée aux modifications technologiques qui parcourent notre profession et dont les effets se répercutent sur les institutions, qui perdent constamment des effectifs ; la durée est liée aux aléas des régimes complémentaires, de la volonté des dirigeants tant patronaux que gouvernementaux de réduire les institutions et de les amener à s'adosser à d'autres groupes plus puissants et réaliser ainsi des économies d'échelle. Nous devons avoir cette réflexion, ce qui n'empêche pas de lutter pour conserver ce qui existe tant qu'il existe et, pour ce qui nous concerne, préserver la spécificité de notre protection sociale dans toutes ses composantes.

En tout état de cause, la dissolution de l'ANDFS ne peut se faire qu'après une AG extraordinaire de l'ANDFS. Si des modifications apparaissent nécessaires, elles doivent se faire en concertation et à l'endroit adéquat.

Je ne retracerai pas l'intégralité de la discussion, tous les intervenants, et tous les présents sont intervenus, ont été dans le même sens, à savoir : maintien de l'action sociale en général et maintien de l'action sociale de proximité par le réseau de bénévoles avec son financement, recherche de solutions négociées avec les partenaires sociaux.

En conclusion, les participants ont tracé cette ligne d'intervention en demandant aux camarades qui sont membres des bureaux des CA Retraite et Prévoyance et qui seront présents à la réunion du 5 juin d'intervenir dans ce sens, lesquels nous tiendrons informés du déroulement de cette réunion.

D'autre part, ils demandent au secrétariat de la FILPAC-CGT de soutenir cette orientation en faisant intervenir la commission paritaire avec tout le poids que représente notre organisation syndicale, majoritaire dans toutes les branches de la profession.

Nous ne choisissons pas nos interlocuteurs et la réciproque est vraie.

Le secrétaire de séance :

René Mahaud

Le 25 Mai 2013

Suite à cette réunion, nous avons obtenu qu'une assemblée extraordinaire se tienne avec pour seul ordre du jour le maintien de l'Association, ce qui m'a inspiré les réflexions suivantes :

« Je viens d'examiner, avec soin, les documents préparatoires à l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre au Mans, concernant une éventuelle refondation de l'ANDFS.

« Je vous livre mes réflexions à chaud.

« Tous les documents et propositions y afférents mènent inexorablement à la disparition de l'ANDFS ! Que ce soit le projet de refondation, qui reste dans le vague, que ce soit le budget, qui sera déterminé « au fil de l'eau », la définition du réseau de bénévoles et de leurs « missions », aucune modification du caractère de l'Association, qui n'a rien d'une association loi 1901, puisqu'elle ne comporte pas d'adhérents.

« La restriction de la représentativité des délégués, le rabougrissement du nombre de régions, qui, si elles voient le jour, nécessiteront de la part des administrateurs une occupation à plein temps assortie d'un appareil administratif interdépartemental, les statuts qui seraient issus de ces transformations, bien qu'ils fassent référence au paritarisme et aux signataires de la convention collective, comportent des restrictions en contradiction avec le caractère paritaire (article 5, 4^e paragraphe) ; je cite : "ils sont désignés pour deux ans, le conseil d'administration pouvant mettre fin à leur mandat" !!!

« Enfin, cerise sur le gâteau, la charte du bénévole et la convention d'engagement réciproque sont une insulte au bénévolat, nous n'avons pas besoin de signer un papier pour accomplir une tâche que nous effectuons "en conscience" depuis des années.

« Là aussi, je relève une contradiction dans ladite charte, qui stipule, dans l'article 4 : "l'activité bénévole est librement choisie, il ne peut donc exister de liens de subordination [...]", non seulement, comme il est indiqué, au sens du droit du travail, mais dans tous les sens du terme.

« Bref, tout cet arsenal pseudo juridique et cet empressement malsain cachent mal les intentions de liquider l'ANDFS.

« Que faire pour sortir dignement de cette impasse ?

« Tout d'abord cerner les causes de la crise. Toute cette agitation vient du fait que l'Arrco a, dans son audit, redéfini les axes de l'action sociale, cette redéfinition, qui se tourne vers des organismes spécialisés de caractère privé, nécessite un examen approfondi que nous ne manquerons pas de faire le moment venu.

« Pour l'instant, revenons à notre affaire.

« Pourquoi sommes-nous sortis de la situation précédente où le budget de l'ANDFS était assuré pour partie par la Prévoyance et d'autre part par le Fonds Créé ? On nous a présenté cette situation comme inéluctable, alors qu'il s'agit d'une construction structurelle artificielle qui nous fait dépendre de l'Arrco.

« Revenons à la situation antérieure et posons le problème sans faux fuyants, s'il est nécessaire d'assurer un ►

budget pour l'action sociale, posons le problème et résolvons le dans le sens des propositions faites par Michel Tèche, que vous avez eues en main, en clair : établir un budget et faire contribuer la Prévoyance avec une contribution paritaire et ajoutons-y le Fonds Créte.

« Sur la structure elle-même, créer une commission ou un fonds, peut importe la dénomination, l'essentiel étant de ne plus entretenir la confusion d'une association sans adhérents. Les prérogatives des participants à cette commission ou ce fonds seraient pratiquement les mêmes qu'aujourd'hui.

« L'essentiel est de donner les moyens aux délégations de remplir leur mission, qu'on peut résumer d'une seule et unique phrase : **Apporter aux actifs et retraités l'aide, la solidarité et le maintien du lien social avec la profession.**

« Voilà, chers camarades, le résultat de mes réflexions, que je vous invite à enrichir par les vôtres.

« Salut et fraternité

René Mahaud »

L'assemblée a eu lieu et voici comment je l'ai appréciée :

Après l'AG extraordinaire de L'ANDFS, quelques réflexions à chaud

« La prestation des camarades de la CGT a été reconnue par tous, nous avons tenu de bout en bout le débat et finalement nous avons obtenu le maintien de l'ANDFS avec quelques modifications.

« Ce satisfecit ne doit pas masquer la réalité et tout reste à faire :

- Nous n'avons pas réussi à transformer le caractère restreint de l'association, même si nous avons introduit dans les statuts la notion de délégués bénévoles, il n'en demeure pas moins que l'association n'est constituée que par les conseils d'administration de la retraite et de la prévoyance, autrement dit nous sommes toujours une association sans adhérents ;
- Nous n'avons pas réussi à restreindre les prérogatives de l'Arrco et ses orientations en matière d'action sociale, qui dissimulent un remaniement de l'action sociale tournée vers des institutions à caractère privé, ouvrant la voie à des profits financiers de ces institutions.

« Ce qui nous reste à faire :

- Travailler en profondeur à la rédaction du règlement intérieur, qui pourrait combler les vides des statuts, par exemple définir la mission des délégués régionaux et faire la démonstration qu'ils ne peuvent accomplir leur tâche qu'en recueillant auprès d'une

représentation départementale les besoins et initiatives nécessaires audit département ;

- Pour la Fédération, inscrire de toute urgence la question du budget telle que demandée dans la motion et obtenir de la prévoyance les subsides nécessaires permettant d'avoir une gestion indépendante de l'Arrco ;
- Établir concrètement les modalités de désignation des délégués régionaux selon les nouveaux critères adoptés sur la représentativité syndicale.

« Voilà pour l'essentiel, mais il y a certainement d'autres idées à creuser. Je vous souhaite bon courage et à bientôt, amicalement vôtre.

René Mahaud »

Vous allez me demander pourquoi ce long récit et quel rapport avec le titre de l'article. J'y viens : je n'ai pas l'intention de refaire l'ANDFS telle qu'elle existait avant 2013, j'ai voulu montrer que nous ne nous sommes pas battus pour sauvegarder un privilège ou, comme certains le pensaient, pour se faire plaisir en organisant des petites sauteries qui ne touchent qu'une petite partie des retraités, en oubliant les actifs qui sont eux aussi concernés par la solidarité, non, j'ai voulu simplement décrire les difficultés, pas seulement hier, mais aussi aujourd'hui.

Reprenons : revendication cohérente, elle ne peut être cohérente que si elle est partagée par tous, or, dès le départ, beaucoup d'acteurs étaient indifférents à l'existence de l'association, à commencer par ceux qui ne se sentaient pas concernés car leur caisse de retraite n'était pas la Carpilig.

Je ne parlerai pas des autres syndicats de salariés prêts à tout pour éliminer la CGT.

Dans ces conditions, comment aborder la cohérence revendicative, c'est-à-dire faire front commun face au patronat et à la finance, comment s'opposer à la logique financière de l'Arrco, qui prépare depuis longtemps la passation des pouvoirs au privé. Vous allez me dire, on est loin du sujet abordé ; je répondrai, on est en plein dedans, on commence par liquider une petite association et après on brade. Vous allez me demander, pourquoi ramener cette péripétie dans la lumière, ben justement ! je vous l'ai dit au début, j'ai reçu les petits journaux qui conseillent aux retraités de ne pas trop dépenser, de faire attention en descendant l'escalier, de prendre une assurance complémentaire santé, de mieux dormir avec les plantes. C'est ça, dormez, nous ferons le reste ! Bon j'arrête, je fatigue. Quand je pense que je décrivais cette situation il y a treize ans ! J'aurais voulu avoir tort. Enfin, continuons le combat.

Corbeil-Essonnes, le 21 novembre 2016

René Mahaud

Coup d'œil...

Ils nous ont cassé les oreilles avec ces « primaires de la droite » dans un tel silence des gauches qu'on avait le sentiment que 4 millions de citoyens allaient à eux seuls élire avec six mois d'avance le président de 68 millions de Français.

À voir le « programme de Fillon », c'est dire les combats qui nous attendent !... et sur tous les sujets : emploi, salaires, santé... pour n'en citer que quelques-uns parmi les plus urgents ; et sur tous les terrains, et d'abord le terrain des idées ! Syndicalistes, nous voilà mobilisés pour un bout de temps !

P.S. : Entre autres sujets, je vous invite à lire « Ah ! ces cochons de pauvres ! » en page 22.

J'ai appris, en lisant *Ensemble*, que Patrick Bauret était le nouveau Secrétaire général de la Filpac-CGT en remplacement de notre regretté Marc Peyrade. Notre SG prit la parole, nous indiquant, je cite, que « nous sommes dans un contexte d'offensive patronale que n'ont pas connue nos générations ». En clair, nous avons eu la chance de négocier avec un patronat docile. Il suffisait de claquer les doigts pour obtenir des accords !

J'ai quatre-vingt-cinq ans, je suis syndiqué depuis soixante-trois ans, je n'ai jamais lu ou entendu une absurdité pareille venant d'un SG d'un syndicat. Il ne faut pas avoir fait de grandes études pour savoir que les riches ont toujours, quelle que soit l'époque, une aversion profonde pour le peuple.

Au XVI^e siècle, un serf qui était pris par le seigneur à voler un sac de blé pour nourrir sa famille était passible de pendaison. Il faudra attendre la Révolution française de 1789 pour voir abolir ce privilège.

En 1831 à Lyon, les ouvriers de la soie (canuts) se révoltent afin de faire respecter le tarif minimal qu'ils venaient d'obtenir. L'armée écrasa le mouvement.

Au début du XX^e siècle, ce sont 200 familles qui dirigeaient le pays, des gens sans scrupule qui n'hésitaient pas à faire travailler des enfants dans des métiers pénibles. devant le refus du patronat d'augmenter les salaires, la classe ouvrière se mit en grève générale. Les entreprises sont occupées, les magasins fermés. Au bout d'un mois de grève, un accord est signé. Les salariés obtiennent :

- Augmentation des salaires ;
- 40 heures payées 48 ;
- Jours de repos par semaine ;
- Semaines de congés payés ;
- Les délégués du personnel dans les entreprises ;
- La généralisation des conventions collectives.

Preuve était faite que le patronat cède lorsqu'il a un rapport de force puissant contre lui.

À la suite de ce succès, près de 900 000 travailleurs adhèrent à la CGT.

1937 : près de 4 500 000 adhésions.

1939 : l'Allemagne nazie envahit la France. Des hommes très résolus mettent en place le CNR, organe qui dirigera et coordonnera les différents mouvements de la résistance intérieure française. Le programme du CNR est très empreint de rénovation sociale sous l'influence du groupe communiste à l'Assemblée nationale :

- Création des comités d'entreprise ;
- Création de la Sécurité sociale ;
- Nationalisation des crédits ;
- Statuts de la fonction publique ;
- Semaine de 40 heures ;
- Nationalisation de houillères, du gaz, de l'électricité, des grandes compagnies d'assurances ;
- Augmentation des salaires de 18 % ;
- Nationalisation du Crédit lyonnais ;
- Création du Smig, de la médecine du travail.

Là encore on vit des adhésions massives à la CGT.

N'oublions pas Mai-68, où la France a frôlé l'insurrection. Sous la pression de la rue, le patronat dut se mettre autour d'une table pour négocier. Cela aboutit, entre autres, à :

- L'augmentation du Smic qui passe de 35 % à 50 % dans l'agriculture ;

- L'augmentation des bas salaires ;
- La suppression des abattements de zone, certains salaires seront ainsi doublés.

Après ce succès, les adhésions affluent à la CGT qui passe de 2 120 000 en 1967 à 2 300 000 en 1968.

Autre bataille mémorable, celle du *Parisien libéré*, qui verra la victoire de nos camarades après deux ans et demi d'occupation des ateliers. Je ne pense pas que les camarades diront que leur patron, Amaury, était un tendre.

Depuis une trentaine d'années bien des choses ont changé. Lors des rencontres paritaires, nous avons la chance d'avoir en face de nous des patrons qui connaissent le métier. Cela a bien facilité les choses lorsque nous mettions en place les annexes techniques, où chaque poste de travail était bien défini ainsi que le salaire correspondant. Tout comme les conventions collectives, qui permettaient aux salariés de connaître leurs droits dans l'entreprise. À cette époque, les actionnaires se contentaient de 4 % à 5 % d'intérêts et, lorsqu'une entreprise était dans le rouge, ils mettaient la main au portefeuille. Ce qui permettait au patron de moderniser son entreprise et de prospérer, voire d'embaucher.

Ces patrons-là ont été remplacés par des financiers. Aujourd'hui, les actionnaires des fonds de pension nord-américains exigent de 15 % à 20 % d'intérêts. Une entreprise ne peut pas vivre en versant autant de dividendes. Quand une entreprise fait de mauvaises affaires, la direction calcule maintenant combien il faut supprimer de postes de travail pour éponger le déficit.

En 2007, Sarkozy, pour éviter au patron de passer par les prud'hommes, a créé une loi « rupture conventionnelle » qui permet à l'employeur de se séparer d'un salarié à l'amiable. Près de 400 000 salariés bénéficient, chaque année, de cette loi. En clair, ce sont 400 000 faux chômeurs qui émargent au chômage pendant deux, voire trois années.

Depuis trente ans, 10 % de la valeur ajoutée est passé des salaires au profit. Cela représente 200 milliards d'euros par an.

Ce qui a le plus changé, c'est le rapport de forces. Depuis 1995, rares ont été les manifestations de grande ampleur, et pour cause.

La CGT a compté jusqu'à près de 5 millions d'adhérents. Aujourd'hui à peine 650 000. La fédération des travailleurs du livre, 78 000 ; le papier-carton, plus de 100 000 ; aujourd'hui, les deux ensemble n'en réunissent plus que, 16 787 au VIII^e congrès de la Filpac en 2015 plus 2 800 pour l'UFR.

Alors les patrons se sentent pousser des ailes. C'est peut-être pour cela qu'ils paraissent plus virulents qu'avant. Quand la CGT était forte, lors d'un défilé Bastille-Nation, lorsque la tête du cortège arrivait à la Nation la place de la Bastille était encore noire de monde, et tout se passait dans le calme. Aujourd'hui, pas de manifestation sans casseurs, cela permet aux médias de ne parler que d'eux et non des revendications des travailleurs. En un quinquennat, Sarkozy a mis à mal les acquis gagnés par les luttes. Là encore nous n'avons pas trop bougé. Quand les salariés font grève, on entend de braves gens dire : « Ils nous font c..., ils nous prennent en otage. »

Il serait bon qu'à l'école il y ait des cours sur « l'histoire ouvrière », cela permettrait aux antigrevistes de savoir pourquoi ils bénéficient de 5 semaines de congé, de la Sécurité sociale, des mutuelles, du droit de vote, etc. ■

Ah ! Ces cochons de pauvres...

Par Jean LANDRY

L'association ATD quart monde a récemment publié un ouvrage intitulé « *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté* ». Rappelons-en quelques évidences... trop souvent oubliées.

Qui est pauvre en France, en 2016 ? Il y a la pauvreté monétaire, facile à mesurer quantitativement. Le seuil de pauvreté fixé par l'Insee à 60 % du revenu médian – les personnes percevant un revenu inférieur à 1000 euros par mois – cela concerne 8,6 millions de personnes. Et près de 5 millions d'entre elles touchent moins de 840 euros mensuels. Mais la pauvreté ne se limite pas qu'à la faiblesse des revenus disponibles. Être en situation précaire, c'est aussi cumuler plusieurs insécurités : celle de l'emploi et du logement, de se nourrir convenablement, d'assurer ses obligations familiales, de se chauffer correctement... Ces aspects sont plus complexes à estimer quantitativement. Mais l'essentiel n'est-il pas le regard que pose « Monsieur Tout-Le Monde » sur ces sous-humains ? Sans parler des odeurs !...

Préjugé n° 1 : les pauvres pourraient travailler s'ils le voulaient

Près des deux tiers des Français seraient convaincus que, « *si l'on veut travailler, on trouve* ». Comme nos ministres socialistes du Travail Rebsamen et El Khomri, qui déclarent que plusieurs centaines de milliers de postes – 400 000 pour le premier et 300 000 pour la seconde – étaient « abandonnés » chaque année faute de candidats.

Préjugé n° 2 : les pauvres ne paient pas d'impôts

Si les personnes en situation de pauvreté « échappent » à l'impôt sur le revenu, elles paient cependant le principal impôt, la TVA, perçue sur tous les produits et services qu'elles achètent, qui constitue 50 % des recettes fiscales de l'État : les 10 % de la population française qui ont les revenus les plus bas paient en moyenne 40 % d'impôts – le taux moyen d'imposition – quand 0,1 % des plus riches en paie environ 35 %. Si « matraquage fiscal » il y a, ce sont les

LES PAUVRES FRAUDENT ET PROFITENT DU RSA



pauvres qui le subissent.

Préjugé n° 3 : les pauvres touchent des aides indûment ou fraudent massivement

Si elle est bien réelle, la fraude aux prestations sociales est très faible par rapport aux autres types de fraudes, notamment la fraude fiscale. En 2016, la fraude au RSA a coûté 100 millions d'euros à l'État, soit trente fois moins que la fraude fiscale, qui a amputé le budget de la France de plus de trois milliards d'euros. Et 168 fois moins que la fraude patronale aux cotisations sociales, estimée par la Cour des comptes à 16,8 milliards en 2012. La fraude douanière coûte, elle, plus de 400 millions d'euros. Sans parler de la proportion importante de personnes qui renoncent aux aides sociales auxquelles elles ont pourtant droit.

Préjugé n° 4 : les pauvres profitent des logements HLM et du RSA

65 % des familles vivant dans la pauvreté sont logées dans le parc privé, le plus souvent dans des logements dégradés et surpeuplés. Cette situation n'est pas près de s'inverser, vu le coût sans cesse croissant des logements HLM : la part du loyer et des charges dans les revenus des locataires HLM est passée de 16 % en 1984 à 23 % en 2011. Résultat : les bailleurs sociaux accueillent de plus en plus de classes moyennes.

Préjugé n° 5 : les pauvres : ils se désintéressent de la politique ou votent FN

En fait, ils sont plutôt abstentionnistes ou ne sont pas inscrits sur les listes électorales. Les chômeurs, par exemple, ne sont pas plus frontistes

que le reste de la population. Lors de la dernière élection présidentielle, Marine Le Pen a doublé son score chez les électeurs précaires (20 %) par rapport aux plus favorisés (11 %). Mais, plus que les catégories les plus appauvries, ce sont davantage les classes moyennes inférieures menacées de déclassement : ouvriers, employés, voire petits patrons, qui risquent de voter Front national. Bref, ceux qui ont un petit patrimoine, possèdent parfois leur logement, ont un statut social et craignent de le perdre.

Préjugé n° 6 : les pauvres ne savent pas gérer leur budget

Les pauvres sombreraient dans le consumérisme et dépenseraient à tout-va, en se surendettant pour un écran plat ou un smartphone.

Préjugé n° 7 : les pauvres frappent leurs femmes et maltraitent leurs enfants, par ailleurs plus réceptifs à la propagande islamiste

La maltraitance des enfants existe dans tous les milieux sociaux. Si les familles défavorisées sont souvent surreprésentées dans les statistiques, c'est parce qu'elles sont plus observées que les autres par les services sociaux. Il est plus facile pour les familles aisées d'éviter les investigations. Il en va de même pour les violences faites aux femmes. Plus facilement dans le collimateur de la justice et des services sociaux, les hommes violents des milieux pauvres sont plus souvent repérés. Les plus riches, que l'on soupçonne moins, ont en plus les moyens de s'entourer d'un réseau de soutien et se payer de bons avocats.

Il n'y a pas de profil type pour ceux qui partent en Syrie, hormis leur jeunesse.

Un tiers environ sont des convertis à l'islam ; il y a des jeunes issus des cités, qui ressentent la stigmatisation depuis des années ; d'autres ont un métier et une famille ; certains ne fréquentaient pas les mosquées, mais leurs ordinateurs.

Préjugé n° 8 : tout le monde peut se retrouver à la rue, faire la manche peut rapporter gros

Si la peur de se retrouver seul et sans domicile est très répandue parmi celles et ceux qui se sentent victimes de déclassement, le risque est en réalité très faible pour celui ou celle qui peut compter sur un réseau social et un métier. Quant à l'idée de « se la couler douce en faisant la manche », elle est elle aussi battue en brèche. Car une personne qui fait la manche sur un trottoir parisien voit défiler entre 850 et 3000 personnes par heure, pour un gain quotidien dépassant rarement les 10 ou 30 euros. C'est en moyenne deux fois moins pour les Roms.

Préjugé n° 9 : l'immigration augmente massivement en France

Entre 1975 et 2013, l'immigration a augmenté de 1,4 point : de 6,6 % en 1931, la part de la population immigrée est passée à 7,4 % en 1975, pour arriver à 8,8 % en 2013. Nous sommes très loin des 23 % qu'imagine une partie des Français. La France accueille très peu de réfugiés. Entre 2011 et 2015, seulement 10000 Syriens ont obtenu le statut de réfugiés en France, soit 2000 en moyenne par an.

Préjugé n° 10 : les étrangers sont attirés par notre protection sociale et ils nous coûtent cher

Les conditions d'accès à notre protection sociale sont très restrictives.

Pour prétendre au RSA par exemple, les personnes issues d'un pays non membre de l'Union européenne doivent être titulaires depuis au moins cinq ans d'un titre de séjour les autorisant à travailler. Les conditions d'obtention du minimum vieillesse sont elles aussi contraignantes : une personne de nationalité étrangère doit, soit détenir depuis dix ans un titre de séjour l'autorisant à travailler, soit être réfugiée, apatride, ou ancien combattant, soit être ressortissante d'un État membre de l'Espace économique européen ou suisse. Il faut également résider régulièrement en France. Personne ne peut débarquer en France et toucher le minimum vieillesse ou le RSA du jour au lendemain.

Les personnes qui quittent leur pays et rejoignent l'Europe au péril de leur vie veulent avant tout éviter d'être tuées et trouver un travail. « *La plupart des migrants se trouvent dans un état de santé normal à leur arrivée (...) ce sont surtout les conditions d'accueil qui leur sont faites ici qui, au fil des mois, provoquent chez eux des maladies* », précise Médecins du monde.

Les immigrés, quand ils sont correctement accueillis, apportent une diversité culturelle et professionnelle qui favorise l'économie des pays d'accueil. Mais ils créent en plus de la richesse et de l'emploi, car ils sont aussi consommateurs, cotisants et contribuables (TVA et autres impôts). Ces contributions compensent, parfois largement, les coûts (santé, éducation, chômage) liés à la prise en charge des personnes immigrées.

Et à ceux qui croiraient qu'il fait meilleur vivre outre-Manche, je conseille d'aller voir le dernier film de Ken Loach, *Moi, Daniel Blake*. Édifiant ! ■ J.L.

*Que c'est beau... toutes les subtilités et les richesses de la langue française !
Ne dit-on pas que cette langue est très difficile à apprendre ?*

En voici un exemple :

Une vieille demoiselle se présente chez un notaire pour enregistrer l'acte d'achat de sa maison récemment acquise.

Le notaire l'invite à s'installer, appelle son clerc et lui demande textuellement :

« Veuillez, s'il vous plaît, ouvrir la chemise de mademoiselle, examiner son affaire, et si les règles ne s'y opposent pas, faites une décharge pour qu'elle entre en jouissance immédiate ! »

On n'a toujours pas rattrapé la vieille fille !

Pour moi, elle n'aurait pas du fuir : elle aurait dû essayer de tirer les choses au clerc !

Il nous a quittés



Richard MERMET

Lorsqu'un camarade quitte ses fonctions au sein de l'UFR, nous perdons, hélas ! trop souvent, tout contact par la suite, surtout s'il s'agit d'un militant de province. C'est malheureusement ce qui s'est passé avec notre camarade Richard Mermet, qui nous a quitté le 12 juillet 2015 et dont nous n'avons appris le décès que ces derniers jours.

Richard était né le 19 novembre 1934.

Il avait une âme de militant et c'est par son investissement dans la Jeunesse ouvrière chrétienne qu'il fit ses premières armes. Cela forgea en lui des valeurs qu'il portera et fera partager tout au long de sa vie : l'amour de son prochain, l'humain, l'écoute, le don de soi.

Il a très vite adhéré au syndicat du Livre CGT et les circonstances l'ont amené à devenir très rapidement un jeune délégué du personnel élu par ses pairs.

Et ce fut le début d'une nouvelle aventure qui lui fit gagner la confiance et l'estime de ses camarades ouvriers, qu'il représenta avant de devenir un des représentants de toute la profession.

Il participa au Congrès fédéral de la FFTL de Toulouse en 1967 en tant que membre de Lyon-Litho, dont il deviendra le secrétaire général en remplacement du camarade Migliorini.

Après la fusion des sections Lyon-Litho et Lyon-Typo, le camarade Durbilly devenant pour sa part délégué régional du 4^e Groupe FFTL, Richard deviendra secrétaire général du Syndicat de Lyon, puis secrétaire du Silpac à la création de la Filpac.

Après son départ à la retraite, il adhère au syndicat des retraités de Lyon. Il en deviendra le secrétaire au départ de Georges Codina, qu'il remplacera également au Conseil national de l'UFR, dont il restera membre de 2006 à Blainville jusqu'au IX^e congrès de l'Ufr à Nouan-le-Fuzelier le 26 septembre 2013.

Il participera également à la création de l'ARAFIAG, organisme de formation continue en Rhône-Alpes après la disparition de l'INIAG (Institut National des Industries des Arts Graphiques). Il a également représenté le Syndicat lyonnais dans les diverses Commissions de la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône (SEPR) qui assure la formation des apprentis de l'imprimerie dans le cadre du CFA Rhône-Alpes...

Il s'impliquera aussi à l'UL et l'UD du Rhône avec sa compagne ainsi qu'à l'IHS du Rhône.

Tout au long de sa vie professionnelle, Richard se sera donc investi corps et âme pour le syndicalisme.

Enfin on ne peut parler de Richard sans évoquer le prolongement de son engagement syndical dans la vie politique avec le Parti communiste dont il était un militant sincère et convaincu fortement attaché à la lutte des classes.

L'Union fédérale des retraités de la FILPAC se joint aux sections de l'USR de Rhône-Alpes, du syndicat du Livre CGT et à ses camarades communistes pour exprimer à sa compagne, ses fils, ses filles et tous ses amis ses plus sincères condoléances.

25 novembre 2016